



« I LA TENE TI TO NA MBONGO – Tous ensemble pour le Sud-Est »

Programme de relèvement socioéconomique dans la zone Sud-Est de la République centrafricaine (RELSUDE)

PLAN DE RELÈVEMENT LOCAL

ZANGBA



© Vickler / Bégué AGORA

République centrafricaine, mai 2021

CONDUIT PAR

EN PARTENARIAT AVEC

AVEC LE SOUTIEN DE

Sommaire

■	Liste des acronymes	3
■	Cadre d'action	5
■	Carte de la zone d'intervention	6
■	Méthodologie AGORA	7
■	Présentation de Zangba.....	8
■	Diagnostic territorial	9
	Carte générale du centre-ville de Zangba	10
	Cartographie des acteurs	11
	Services de bases	13
	• Eau	13
	• Hygiène et assainissement	13
	• Éducation	16
	• Santé	17
	Filières économiques	19
	• Agriculture	19
	• Élevage	20
	• Pêche	21
	• Commerce	22
	Gouvernance locale	23
	• Représentation	23
	• Justice et cohésion sociale	23
	• Diagnostic institutionnel	24
	• Autoévaluation des organisations de la société civile	25
■	Planification du relèvement	26
	Eau, hygiène et assainissement.....	27
	Éducation.....	30
	Santé	32
	Agriculture	34
	Élevage	36
	Pêche.....	38
	Commerce	40
■	Priorisation intersectorielle	42
■	Annexes	43

Liste des acronymes

ACDA	Agence centrafricaine de développement agricole
ACF	Action contre la Faim
ACTED	Agence d'aide à la coopération technique et au développement
AEDD	Agence pour l'environnement et le développement durable
AGETIP-CAF	Agence d'exécution des travaux d'intérêt public en Centrafrique
AHA	Agence humanitaire africaine
ANDE	Agence nationale pour le développement de l'élevage
ANEA	Agence nationale de l'eau et l'assainissement
APE	Association des parents d'élèves
AVEC	Association villageoise d'épargne et de crédit
CaLP	<i>Cash Learning Partnership</i>
CLPR	Comité local de paix et de réconciliation
CNEDD	Commission nationale de l'environnement et du développement durable
COGES	Comité de gestion
COOPI	<i>Cooperazione internazionale</i>
CORDAID	<i>Catholic Organisation for Relief Development and Aid</i>
CPC	Coalition des patriotes pour le changement
EHA	Eau, hygiène et assainissement
ENI	Ecole normale des instituteurs
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FICR	Fédération internationale de la Croix-Rouge
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
FPU	<i>Free Press Unlimited</i>
GA	Groupe armé
GEPAD	Genre paix et développement
INEE	<i>Inter-agency Network for Education in Emergencies</i>
MENESRS	Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Liste des acronymes (suite)

MEPSTA	Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire, technique et de l'alphabétisation
MST	Maladie sexuellement transmissible
NRC	<i>Norwegian Refugee Council</i>
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
OFCA	Organisation des femmes de Centrafrique
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PAIRSARE	Programme agricole intégré de résilience, de sécurité alimentaire et de relance économique
PAM	Programme alimentaire mondial
PRL	Plan de relèvement local
RCA	République centrafricaine
RDC	République démocratique du Congo
RELSUDE	Relèvement du Sud-Est
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
THIMO	Travaux à haute intensité de main d'œuvre
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
XAF	Franc CFA de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)

Cadre d'action

CONTEXTE

La crise politique et militaire de 2012-2014 en République centrafricaine (RCA) et ses conséquences ont particulièrement affecté les préfectures du Sud-Est de la RCA, à savoir la Basse-Kotto, le Haut-Mbomou, la Haute-Kotto, le Mbomou et la Ouaka. Ces dernières enregistrent encore à ce jour les besoins les plus aigus en termes d'accès à l'eau, à la santé, aux moyens de subsistance et à la protection¹.

Plusieurs facteurs contribuent à la vulnérabilité socio-économique du Sud-Est : préfectures les moins densément peuplées, elles sont également les moins bien connectées au reste du pays, avec un Etat historiquement moins présent, accentuant l'influence des groupes armés (GA). Ajouté à cela, les faibles ressources et compétences techniques au niveau communal et préfectoral freinent les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'Etat dans l'exercice de leurs missions².

La relative stabilisation sécuritaire dans les chefs-lieux des sous-préfectures et les perspectives ouvertes par la signature de l'accord politique de paix et de réconciliation entre l'Etat et plusieurs groupes armés en février 2019 permettent d'envisager des réponses simultanées aux besoins humanitaires urgents et des actions de relèvement à plus long terme. En ce sens, le gouvernement a déjà engagé un effort de redéploiement des services publics dans les régions, ce qui laisse envisager un renforcement parallèle des services sociocommunautaires existants et des structures de gouvernance locale³.

Afin de soutenir ce processus, les organisations non gouvernementales (ONG) ACTED, OXFAM, COOPI, CONCERN, *Free Press Unlimited* (FPU) et IMPACT Initiatives, à travers AGORA, se sont réunies en consortium dans le cadre du projet RELSUDE, afin de répondre aux difficultés présentées ci-dessus et renforcer de manière holistique les capacités de résilience des communautés dans 21 chefs-lieux de préfecture ou chefs-lieux de sous-préfecture dans la zone du Sud-Est (voir carte p. 6). L'objectif du projet RELSUDE est à la fois de répondre aux besoins de base des populations, de renforcer les capacités de relèvement socio-économiques des communautés, et d'accompagner la consolidation du rôle des autorités locales.

OBJECTIFS DU DOCUMENT

Les plans de relèvement locaux (PRL) rassemblent les résultats d'une phase d'évaluation (diagnostic territorial) et d'une phase de planification participative. Les données sur lesquelles ils s'appuient sont collectées à travers des méthodes quantitatives et qualitatives dans chacune des 21 localités ciblées par le projet (voir « Méthodologie AGORA » p. 7 et « Annexe méthodologique » p. 43). Les différents outils utilisés tentent d'obtenir une image représentative des besoins et dynamiques locales, sans toutefois pouvoir le garantir, étant donné le temps imparti et les contraintes pratiques.

L'objectif du PRL est de fournir une compréhension des besoins et opportunités pour les acteurs à la fois locaux et de l'aide humanitaire. Il s'agit en effet de soutenir i) les municipalités de ces territoires fragilisés par la crise dans la planification et la coordination de toutes les initiatives de relèvement local, et ii) les acteurs humanitaires dans l'identification d'interventions pertinentes directement réalisables dans le cadre du projet.

Le présent document constitue ainsi une feuille de route détaillant les priorités identifiées par la communauté, accompagnées de pistes de solutions concrètes et précises sur le plan technique, ainsi que d'une proposition de stratégie de mise en œuvre. L'ensemble des affirmations figurant dans ce document sont basées sur l'analyse des données collectées sur une période définie, grâce à la conduite d'entretiens individuels et de groupes de discussion.

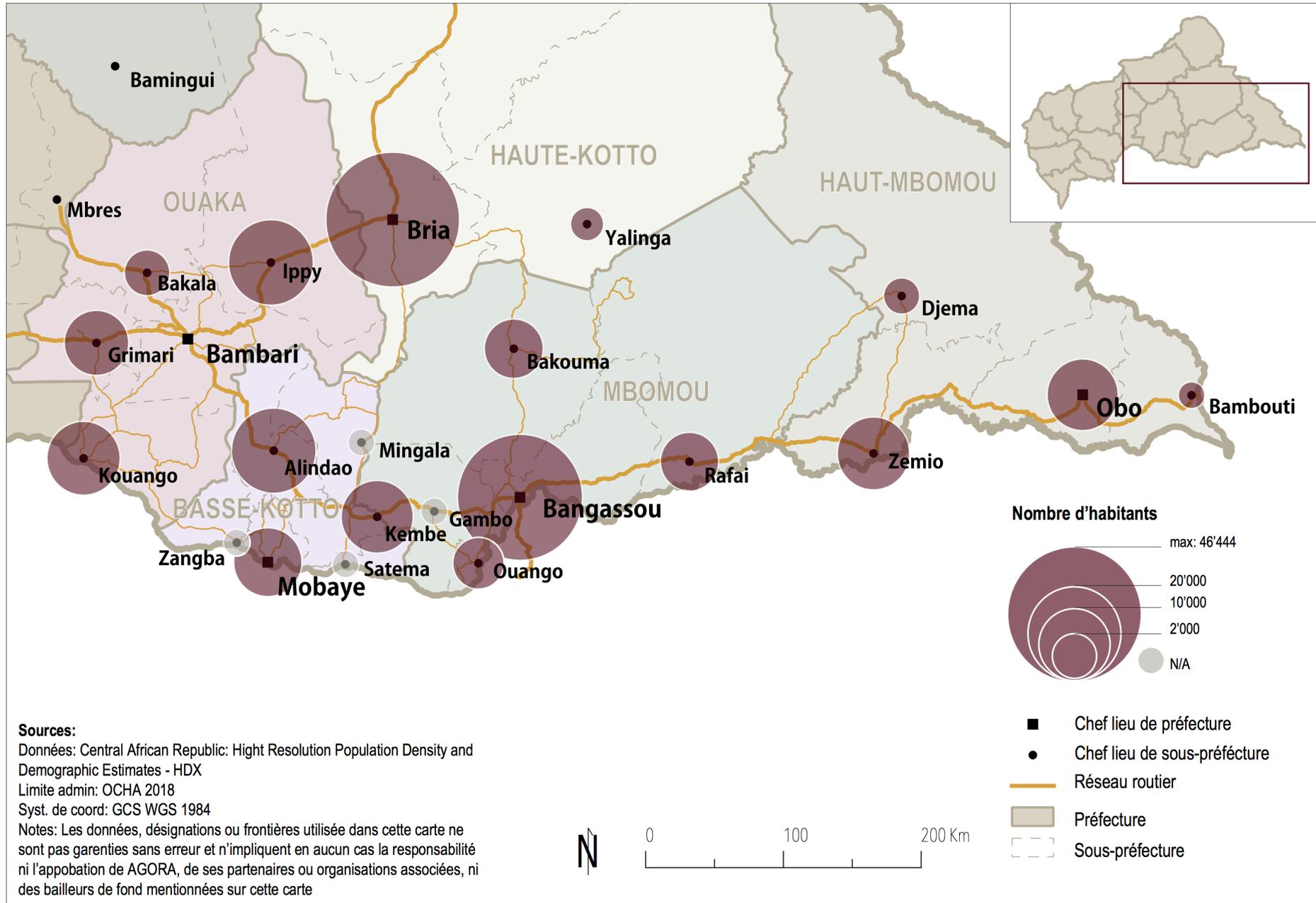
Le PRL représente également un instrument de coordination, remis aux partenaires humanitaires et aux acteurs institutionnels locaux afin de servir de base de travail à tous au niveau local. L'objectif est de replacer les acteurs locaux, institutionnels et communautaires, au cœur du processus de décision, pour faire en sorte que l'aide proposée par les acteurs humanitaires soit dirigée vers les priorités locales et selon les modalités adaptées au contexte.

¹ Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), [Aperçu des besoins humanitaires, 2021](#) – République centrafricaine.

² Banque mondiale, [Enquête nationale sur les monographies communales 2016](#) - République centrafricaine, 2017.

³ Finance For Impact, [Redéploiement de l'action publique en Centrafrique, étude de préfiguration d'un futur programme de gouvernance en Centrafrique](#), 2019.

Carte des localités couvertes par le projet RELSUDE



Méthodologie AGORA



L'équipe AGORA a conduit le diagnostic territorial dans la ville de Zangba entre le **18 octobre et le 23 octobre 2020**.

Les ateliers de planification se sont déroulés le **9 février 2021**.

Enrichissement préfectoral : à la mi-décembre 2020, six groupes armés ont formé une alliance, la « Coalition des patriotes pour le changement » (CPC) et lancé des offensives simultanées dans plusieurs villes de la RCA contre les forces de sécurité nationales et internationales. Des villes importantes comme Bambari, Bangassou, Bouar, ou encore Bossembélé et Damara ont été particulièrement ciblées.

La volatilité de la situation sécuritaire, la rupture des voies de communication dans les cinq préfectures du projet RELSUDE et l'incertitude face à l'évolution de la période électorale ont mené les organisations du consortium à suspendre toutes les activités sur le terrain et réduire le personnel sur base et en capitale. AGORA a donc suspendu l'atelier préfectoral de Mobaye initialement prévu le 17 décembre 2020. Il devrait être planifié à nouveau à la rentrée 2021, dépendamment de l'évolution du contexte sécuritaire dans la Basse-Kotto en particulier.

Le présent document présente donc les résultats du diagnostic territorial et de la planification sous-préfectorale. La validation des priorités et recommandations de la part des autorités préfectorales sera établie dès que possible et fera l'objet d'une publication *ad-hoc* valable pour l'ensemble de la préfecture de la Basse-Kotto. Par ailleurs, il est possible que les informations de ce rapport nécessitent une actualisation au vue des récents épisodes de violences dans le pays (déplacements de population, destruction des services, présence des autorités locales, acteurs de l'aide opérationnels, etc.).

Présentation de Zangba

HISTOIRE

La ville de Zangba s'appelait « Goundourou » jusque dans les années 1960, au moment de l'arrivée des colons. Le nom signifiait « au pied d'un baobab » en langue ngbougou. Le nom Zangba vient quant à lui de l'expression « Zo a Ngba », en sango, qui veut dire « y a-t-il quelqu'un ? ». La ville a été établie comme poste de contrôle administratif en 1983, puis comme chef-lieu en 1992⁴.

La ville est peuplée par plusieurs ethnies, dont les Ngbougous, les Sangos, les Yakpas, les Bandas, les Baguiros, les Bourakas, les Langbas, les Roungas, les Foulatas, les Peuhls et les Mbanguis. La plupart des autorités locales ont rapporté que ces groupes s'entendaient bien les uns avec les autres, bien que quelques informateurs aient rapporté des tensions religieuses et des tensions entre les ethnies sango et ngbougou.

TERRITOIRE

La sous-préfecture de Zangba compte trois communes, dont la commune de Wambe dans laquelle se trouve le chef-lieu de Zangba. Le centre urbain de Zangba compte cinq groupements : Zangba centre, Goandje, Miabé, Gbelebiki et Ndjamdjiré. Parmi ces groupements, celui de Zangba centre serait le plus peuplé, selon les informateurs clés interrogés. Le groupement Gbelebiki, situé au bord du fleuve, n'est accessible que par pirogue. Le groupement Ndjamdjiré est en réalité un site de déplacés, exclusivement habité par la communauté peule. Une partie de la ville, située proche du fleuve, en particulier le quartier Tilagbendo, a subi de fortes inondations au cours des dernières années.

La population de la commune de Wambe était de 21 104 habitants en 2003, selon le recensement général de la population et de l'habitation (RGPH). Ce recensement prévoyait que la population atteindrait les 45 530 habitants en 2015 mais des mouvements importants vers la République démocratique du Congo (RDC) ont eu lieu entre 2014 et 2018, invalidant ainsi probablement cette hypothèse. En effet, les autorités locales ont rapporté que plus de la moitié de la population aurait fui la ville au cours des événements violents qui se sont passés en 2013-14 et en 2017. Lors du diagnostic AGORA à l'automne 2020, la majorité de ces personnes déplacées seraient revenues mais des membres de la communauté interrogés ont précisé que certains réfugiés en RDC n'avaient pas l'intention de revenir à Zangba.

Deux sites de déplacés ont été identifiés par les autorités locales, dans les villages de Kandongo et Bakou qui se trouvent respectivement à 12 km et 43 km de la ville sur l'axe secondaire en direction de Pavika puis Alindao.

La ville est traversée par un axe principal qui rallie Mobaye et Alindao à l'Est, et Kouango à l'Ouest. Pendant la saison pluvieuse, plusieurs axes secondaires autour de Zangba deviennent impraticables, sauf à pied ou à vélo. Pour pallier cette situation, la population peut se rendre à Bangui et Mobaye en pirogue.

Selon les autorités locales, la ville a subi deux épisodes de violences ; l'arrivée d'un groupe armé entre 2013 et 2014, et les affrontements entre ce groupe et un groupe rival en 2017. Ces deux groupes armés restent présents dans la localité. Le premier aurait une base établie dans la ville, et aurait installé des barrières de contrôle dans la ville. Ses éléments sont clairement identifiables dans la ville, armés et en uniforme. Le second serait basé surtout dans les périphéries de la ville et sur les axes aux alentours. Moins identifiables, les éléments de ce groupe ne portent pas d'uniformes mais restent armés (armes blanches principalement).

Tous les groupes de discussions communautaires ont montré que les habitants ne se sentaient pas en sécurité dans la ville, en raison des violences récurrentes et de l'absence de la gendarmerie. Par ailleurs, la plupart des membres de la communauté ont rapporté qu'ils ne pouvaient pas circuler librement au sein de la localité et que la circulation au-delà de 10 km n'était pas possible du fait de la présence des groupes armés sur les axes, en particulier les axes vers les villages de Ndouma, Boukou, Mbelengoa.

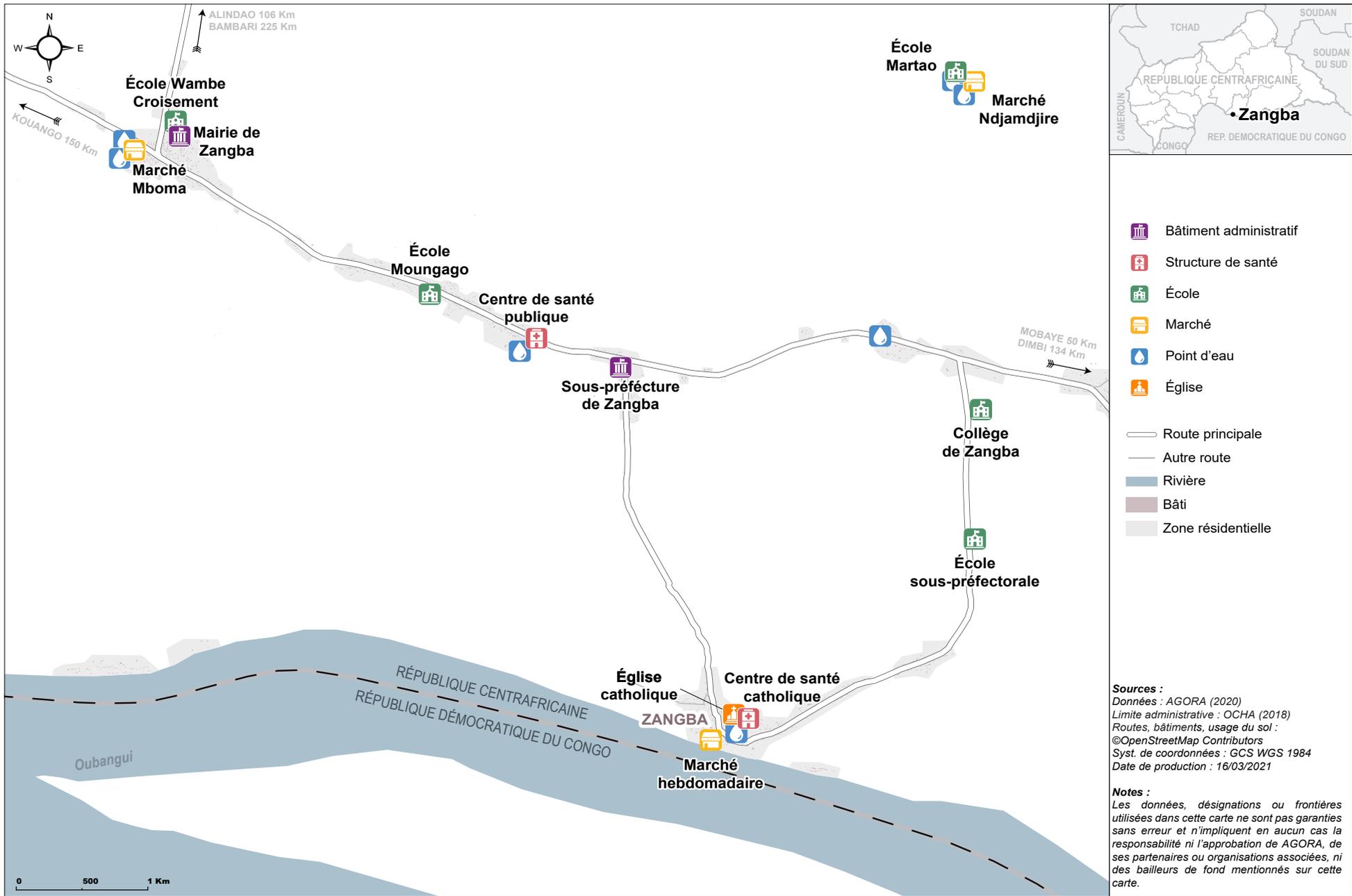
⁴ Selon l'article 4 du Code des collectivités territoriales et des circonscriptions administratives les quatre niveaux de circonscription sont : la région, la préfecture, la sous-préfecture et le poste de contrôle administratif.



Diagnostic territorial

ZANGBA

Carte générale du centre-ville de Zangba



Cartographie des acteurs

ACTEURS INSTITUTIONNELS

- Sous-préfet
- Maire
- Chefs de groupement et de quartier ou village

ACTEURS ÉCONOMIQUES

- Groupements économiques: agriculture, élevage, pêche, commerce, maçonnerie, couture
- AGETIP-CAF

PARTENAIRES DE L'AIDE

- Basés dans la ville :**
- Aucun
- Ayant des projets réguliers :**
- ONG nationales : Caritas, Remode, Ange, Esperance, GEPAD, Enfants sans frontières
- ONG internationales : AHA, NRC, COR-DAID, CONCERN, FICR
- Organisations multilatérales : PAM, UNICEF, FNUAP, OMS, Banque mondiale

SOCIÉTÉ CIVILE

- Associations de la Jeunesse
- OFCA
- Wali Gara
- Wali Londo

AUTRES ACTEURS/GROUPES

- Groupes armés

Un informateur clé au sein de la mairie estimait que le rôle de la commune était la supervision des services de base, à savoir les marchés, les écoles, les services sanitaires et l'assainissement public. Pour la sous-préfecture, un informateur clé présentait l'institution comme la garante du bien-être général de la population, en particulier en matière de paix et de cohésion sociale. Cela semble cohérent avec la vision qu'ont les membres de la communauté de leurs représentants puisque les participants aux groupes de discussion ont confié que toutes les autorités locales, comprenant le maire, le sous-préfet, les chefs locaux⁵ et les leaders religieux, étaient en charge d'assurer la paix et le développement de la localité.

Aucun service déconcentré n'est présent à Zangba. Les chefs de secteur de l'Agence nationale pour le développement de l'élevage (ANDE) et de l'Agence centrafricaine de développement agricole (ACDA) sont affectés dans la sous-préfecture de Zangba mais restent basés ailleurs. Un chef de poste éleveur de l'ANDE affecté et déployé depuis 2012 à Zangba a confié que son institution n'était pas en mesure d'entreprendre des actions dans la zone, faute de moyens financiers. Le Directeur régional de l'ANDE pour la région n°6 (incluant la Basse-Kotto, le Mbomou et le Haut-Mbomou) est basé à Bambari.

Selon les autorités locales interrogées, le préfet effectue des visites dans la localité trois fois par an, principalement pour des activités de sensibilisation à la paix. Il s'agit d'ailleurs, avec les questions liées aux infrastructures routières, du principal sujet de communication entre lui, le sous-préfet et le maire de Zangba. Ces derniers collaborent entre eux dans les domaines de la santé et de l'éducation. A titre d'exemple, ils sont investis dans la mobilisation de la population pour le nettoyage des écoles. Les organisations religieuses de Zangba semblent également jouer un rôle important en matière de médiation, de sensibilisation à la paix et de santé.

Les acteurs économiques s'organisent en groupements à Zangba. Les groupements d'agriculteurs et de pêcheurs semblent être les plus structurés. Les organisations de la société civile (OSC) comme l'Organisation des femmes de Centrafrique (OFCA), l'association de la Jeunesse et les associations Wali Gara et Wali Londo sont également actives dans l'agriculture et le commerce. En dehors de ces activités, les associations de la société civile de Zangba ne semblent pas très développées (voir « Auto-évaluation des OSC » p. 25).

⁵ Le chef de quartier est le représentant de la communauté. Il est traditionnellement élu par les habitants d'un quartier pour une durée de 10 ans. Les chefs de quartiers élisent à leur tour un chef de groupement, c'est-à-dire un ensemble de quartiers.

Cartographie des acteurs (suite)

Aucune ONG n'est basée à Zangba. Toutefois, plusieurs ONG mènent des projets dans la localité⁶ (voir tableau ci-dessous).

Les ONG CONCERN, Ange et Remode auraient également effectué des visites ponctuelles dans la localité pour faire des projets, mais les répondants de l'enquête n'ont pas donné de détails sur leurs domaines d'activité.

Selon les autorités locales rencontrées, les ONG se présenteraient mais ne collaboreraient pas avec les acteurs institutionnels présents dans la ville.

Le projet LONDO, financé par la Banque mondiale et mis en œuvre par l'Agence d'exécution des travaux d'intérêt public en Centrafrique (AGETIP-CAF) est également actif dans la localité⁷. L'association de la Jeunesse et les leaders religieux ont mené des activités de reconstruction et de débroussaillage sur les routes⁸.

SECTEUR	ORGANISATION
Éducation	Enfants sans frontière
Eau, hygiène et assainissement (EHA)	AHA, ACF, GEPAD
Protection	Espérance
Santé et nutrition	AHA, CORDAID, FICR, agences onusiennes
Sécurité alimentaire	AHA, CARITAS
Cohésion sociale	NRC

⁶ OCHA, *3W Présence physique zone Sud-Est*, janvier 2021 et OCHA, *3W Présence opérationnelle zone Sud-Est*, janvier 2021.

⁷ Le projet LONDO (« debout » en sango) de la Banque Mondiale a pour ambition de fournir un emploi temporaire aux personnes vulnérables et de faciliter l'accès aux services de base sur l'ensemble du territoire national.

⁸ Selon une modalité de type « cash for work » d'après les participants aux groupes de discussion communautaires.

Services de base

EAU

La ville de Zangba compte **neuf points d'eau**. Parmi les 9 points d'eau recensés, **6** sont pleinement fonctionnels. 2 sont endommagés depuis plus d'un an, mais fonctionnent toujours, et 1 ne fonctionne plus depuis moins d'un an⁹.

La plupart des points d'eau ont été construits par des ONG nationales ou internationales. Tous les points d'eau sont gratuits et le temps d'attente moyen à un point d'eau est de **moins de 30 minutes**.



Points d'eau jugés potables par les gestionnaires de service



Nombre de points d'eau disposant d'un COGES

234

Nombre moyen de ménages utilisant le même point d'eau.

Seuls quelques gestionnaires de service ont des contacts avec **le personnel de la mairie** pour le fonctionnement de leur service, et quatre gestionnaires ont rapporté n'avoir aucun contact avec un acteur extérieur.

78%

des gestionnaires n'ont reçu aucune aide au fonctionnement pour leur service.

Une ONG internationale aurait apporté un appui pour la réhabilitation de deux pompes manuelles. Toutefois, cet appui ne semble pas avoir été durable puisque l'une de ces pompes à main n'est plus fonctionnelle en raison d'une panne mécanique.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



Manque de ressources financières



Manque de matériel de maintenance



Mauvaise qualité de l'eau

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Les groupes de discussion communautaires ont déploré **l'insuffisance de points d'eau dans la ville**, par rapport au nombre d'habitants. Les forages se situent exclusivement dans les groupements 1 et 2 et les ateliers de planification ont permis d'identifier les quartiers de Nzanga, Vounga et Ngobe 2 comme ne disposant d'aucun point d'eau. Selon certains participants, certaines pompes sont en panne ou difficiles d'utilisation.

Le manque de points d'eau implique **un temps d'attente important pour chaque point d'eau** (contrairement à l'avis des gestionnaires de service). Des cas de **bagarres** au niveau des points d'eau ont été rapportés.

Cela pousse la communauté à consommer de l'eau non potable, puisée dans le fleuve ou des sources non aménagées. La consommation d'eau « impropre » provoquerait des cas de maladies.

HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

Zangba ne compte **aucune latrine communautaire**. Un informateur clé a toutefois confirmé que l'ONG AHA planifiait d'en construire. Les groupes de discussion communautaires ont fait ressortir que la plupart de la communauté ne disposait pas de moyens financiers suffisants pour construire des latrines privées. Les latrines existantes seraient de mauvaise qualité car construites traditionnellement avec des matériaux non durables. Par conséquent, les habitants de Zangba pratiqueraient la défécation à l'air libre comme alternative.

Le **manque de sensibilisation** de la communauté sur l'importance de l'hygiène et de l'utilisation de latrines privées et/ou publiques a été évoqué par les membres de la communauté rencontrés comme une barrière additionnelle pour l'accès à l'hygiène.

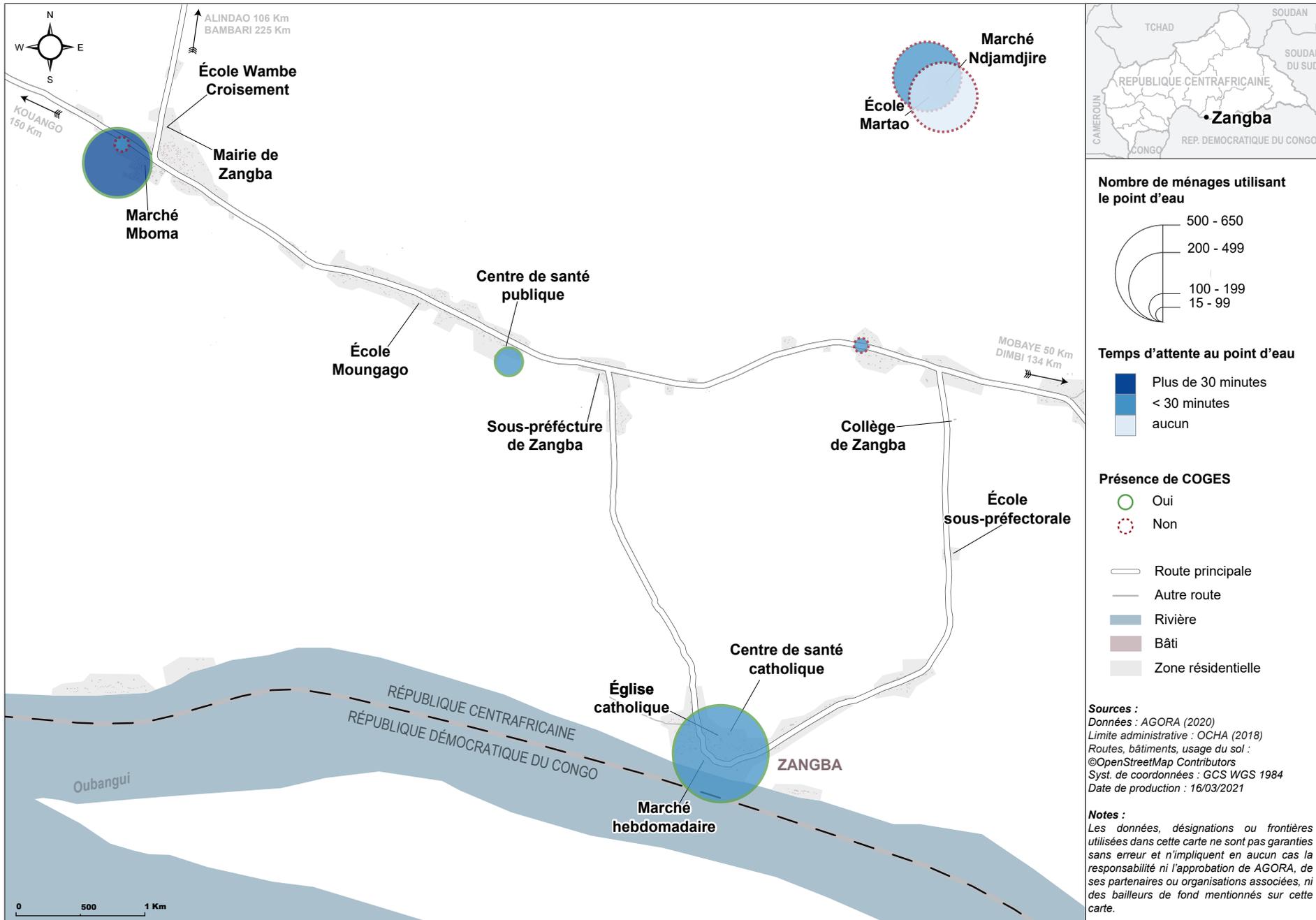
ASSAINISSEMENT DE LA VILLE

Un informateur clé de la sous-préfecture a rapporté que l'institution organisait le nettoyage de chaque quartier par les habitants. Davantage de sensibilisations de la population par les autorités locales et des activités de type *cash for work* de la part d'une ONG aideraient le fonctionnement de ces activités selon les membres de la communauté interrogés.

Comme mentionné plus haut, le débroussaillage des lieux publics (écoles, centres de santé et marchés) est régulièrement organisé par l'association de la Jeunesse.

⁹ L'ONG nationale GEPAD a mené des activités d'EHA pour améliorer quelques points d'eau après l'évaluation AGORA.

Cartographie des services - Usage des points d'eau



ÉDUCATION

Zangba compte **6 établissements scolaires** : 5 écoles fonctionnelles de niveau Fondamental 1 et 1 collège. L'enquête AGORA relative aux services de base a permis de recenser quatre écoles, l'école de Gbelebiki n'étant accessible que par le fleuve¹⁰. Deux écoles, l'école sous-préfectorale et l'école de Mboma, ont été construites par l'Etat, avec l'appui de la Banque mondiale. L'école Mandao a quant à elle été construite par la mairie, et l'école Mougago par l'ONG nationale Enfants sans frontières.



Nombre d'écoles disposant de bâtiments durables



Nombre d'écoles disposant de latrines



Nombre d'écoles disposant de bâtiments durables

141

Nombre moyen d'élèves par salle de classe.

Il y a en moyenne **deux fois plus de garçons que de filles** dans les écoles de Zangba. L'effectif total aurait légèrement augmenté au cours des deux dernières années, selon les gestionnaires de service interrogés, grâce en partie aux activités de sensibilisation à l'éducation menées dans la localité. L'augmentation de la population, en partie liée à l'arrivée de populations déplacées, aurait également été un facteur clé.

0,3

Nombre moyen d'enseignants qualifiés par école, contre 4 maître-parents.

Selon l'enquête, l'école sous-préfectorale est la seule école ayant un enseignant qualifié. Le gestionnaire de cette école a rapporté que **le nombre d'enseignants qualifiés avait diminué** au cours des deux dernières années, ils auraient fui suite à la dégradation de la situation sécuritaire dans la zone. Soixante-quinze pour cent (**75%**) des gestionnaires estiment que les maître-parents ne sont pas suffisamment formés et qu'ils auraient besoin d'un renforcement de capacités.

Toutes les écoles éprouvent des difficultés pour payer leurs frais de fonctionnement bien que la plupart soient payantes, entre **150 et 250 XAF par mois** pour les frais « d'écolage ». Les frais de scolarité sont principalement utilisés pour la rémunération du personnel enseignant et l'achat de matériel.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



Manque de matériel pédagogique et d'équipement de base (table-bancs, tableaux, etc.)



Manque d'enseignants qualifiés



Manque de ressources financières des écoles

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Les principales barrières à l'éducation, selon les membres de la communauté, seraient **l'insuffisance de bâtiments scolaires, la mauvaise qualité des infrastructures, ainsi que le manque d'équipement de base** (tableaux, table-bancs). Certains participants ont souligné le fait que certaines écoles ne disposaient que de « hangars en paille » et que « les enfants se mettaient sur des briques pour suivre les cours ». Certains ont aussi évoqué l'absence de latrines et de points d'eau dans les écoles comme une contrainte pour l'accès à l'éducation.

Par ailleurs, les groupes de discussion communautaires ont souligné le **manque de moyens financiers** de la population pour payer les frais de scolarité mensuels.

En outre, les répondants ont identifié le **manque d'enseignants qualifiés** comme un facteur impactant négativement le niveau des élèves.

Finalement les membres de la communauté ne semblent pas être satisfaits de la localisation des écoles de Zangba ; aucune ne se trouve dans le centre-ville. Le temps de parcours moyen pour atteindre une école serait d'environ **1h30 à 2h de temps**.

¹⁰ Les enquêtes quantitatives se limitent aux services d'éducation primaire, c'est-à-dire aux écoles de Fondamental 1. Les collèges, lycées et écoles maternelles ne sont pas inclus.

SANTÉ

Zangba compte **2 centres de santé** fonctionnels, bien qu'ils aient subi des dommages matériels sévères ou modérés au cours des deux dernières années. Il n'y a aucun hôpital dans la ville.

Le centre de santé public a été construit par la communauté tandis que le centre de santé catholique a été construit par une organisation religieuse. Les deux centres de santé sont gérés chacun par un comité de gestion (COGES).

Seul le centre de santé public dispose de latrines et d'un accès à un point d'eau potable, qui est communautaire. **Aucun ne dispose d'un générateur.**

Parmi les 30¹¹ personnels de santé à Zangba, on compte :



Les **consultations sont gratuites** dans les deux centres. Les soins sont ensuite gratuits pour les femmes enceintes et allaitantes, ainsi que pour les enfants de 0 à 5 ans.

En matière de vaccination, les vaccins de pentavalent 3 et de tuberculose ne sont pas disponibles dans les centres de santé de Zangba. A noter qu'il s'agit de la seule sous-préfecture de la Basse-Kotto où un manque de vaccins de base a été enregistré par l'enquête AGORA.

50

Nombre de patients pouvant être accueillis quotidiennement dans chaque centre de santé.

La fréquentation aurait légèrement augmenté au cours des deux dernières années, selon les gestionnaires de service, en raison de la **pratique de nouveaux soins et du renforcement des structures par des ONG.**

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



Manque de médicaments



Manque de personnels qualifiés et d'équipements



Manque de ressources financières et difficultés pour le paiement des salaires

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Les habitants de Zangba déplorent un manque généralisé de services sanitaires dans la ville.

Tout d'abord, le **manque de médicaments** et de **matériel médical**, en particulier pour les examens médicaux, a été évoqué par les participants aux groupes de discussion. Les équipements de base, comme les lits, ont été jugés insuffisants.

Par ailleurs, le centre de santé public ne compte **aucun médecin qualifié** et fonctionne uniquement grâce à la mobilisation d'aides-soignants et d'infirmiers. Les membres de la communauté ont rapporté que les centres de santé ne disposaient pas de salles différenciées selon le type de maladies traitées. De la même manière, les structures ne disposent pas de salle d'accouchement ou de bloc opératoire. Par conséquent, les habitants sont contraints de se rendre à Mobaye pour accéder à des soins chirurgicaux.

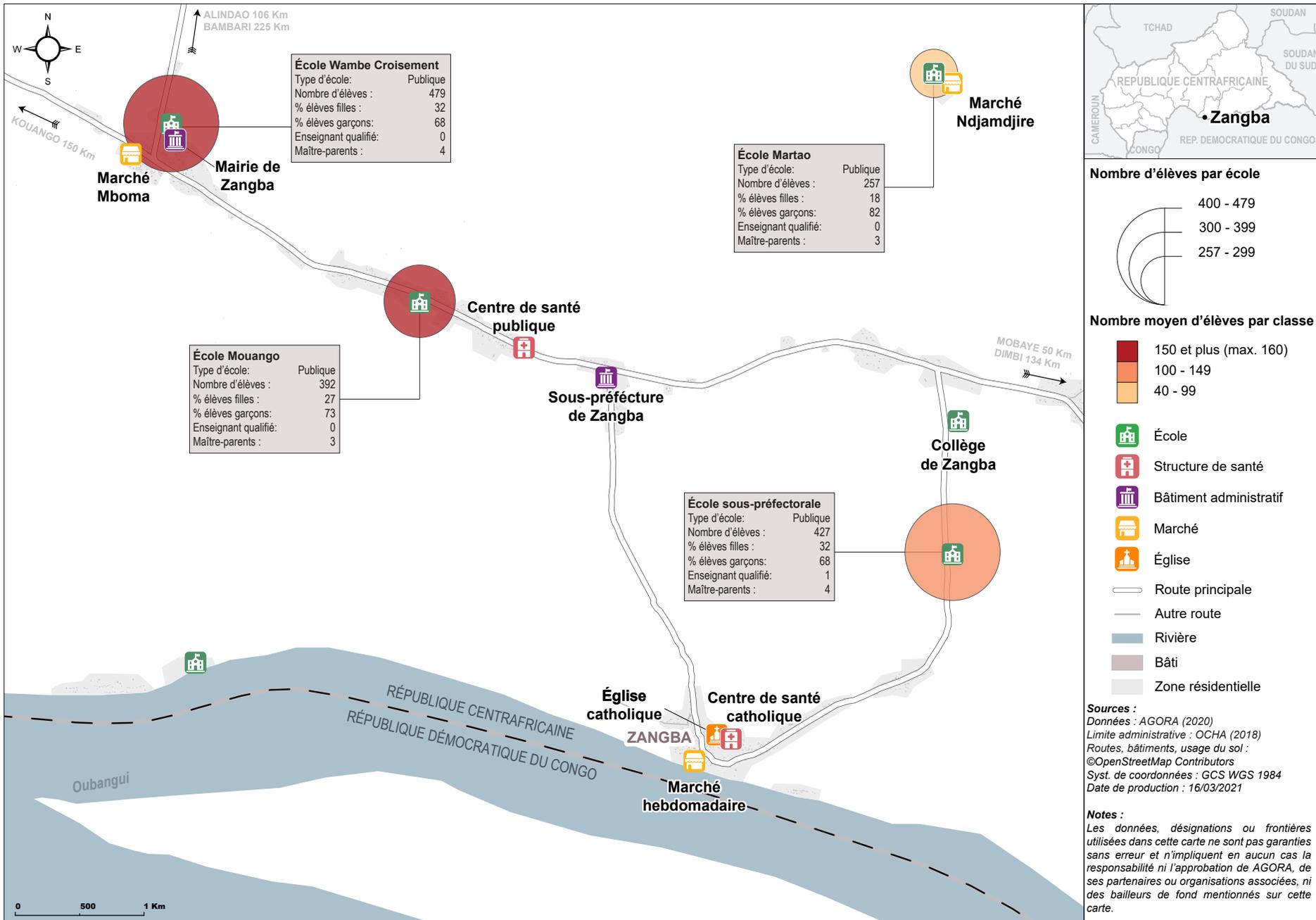
Les habitants de Zangba ont évoqué le **manque de moyens financiers des familles** pour se soigner, notamment à cause de l'insécurité qui les empêche d'aller aux champs et donc de générer des revenus.

La distance pour accéder aux centres de santé constitue une barrière additionnelle pour l'accès aux services de santé. Certaines personnes peuvent parcourir jusqu'à 30 km pour accéder aux centres de santé de la ville, ce qui représente une journée de marche. Aucun centre de santé ne dispose d'une ambulance.

Finalement plusieurs groupes de discussions ont permis de mettre en évidence que les femmes étaient plus vulnérables en matière de santé, notamment en cas de grossesse.

¹¹ Certaines fonctions ne sont pas listées ci-dessus, ce qui explique la différence entre le nombre total de travailleurs et le détail pour les fonctions clés.

Cartographie des services - Éducation et santé



Filières économiques

AGRICULTURE

Sur le plan agro-écologique, Zangba se trouve dans la zone forestière de la Région n°6¹². Une grande variété de cultures y est pratiquée, à la fois des cultures vivrières comme le **manioc, le riz, la courge, l'arachide, le maïs, et le sésame** et des cultures de rente comme le **cacao et le café**.

L'agriculture est la principale activité économique de Zangba, pratiquée par la quasi-totalité des habitants sans distinction d'ethnie ou de genre. Par conséquent, les groupes de discussion menés avec des acteurs économiques ont mis en évidence une concurrence jugée importante entre les agriculteurs de Zangba.

Les produits sont principalement consommés et vendus localement ou dans les villes de Mobaye, Bambari ou encore en RDC. Selon les acteurs économiques rencontrés, les agriculteurs s'approvisionneraient en outils à Bambari, principalement pendant la saison sèche lorsque la route est praticable. L'achat de semences de café pourrait se faire sur les marchés de Zangba tandis que pour les autres semences les agriculteurs s'approvisionneraient en RDC.

Les acteurs économiques interrogés ont mentionné de nombreuses difficultés pour la pratique de l'agriculture. Tout d'abord, la concurrence importante entre les agriculteurs coïncide avec un manque d'acheteurs au niveau local, ce qui entraîne

des **difficultés pour l'écoulement des stocks**. Par ailleurs, les informateurs clés ont souligné un **manque d'intrants agricoles** (semences, outils aratoires et produits phytosanitaires). Une agricultrice a estimé que le sol était de mauvaise qualité, ce qui rendrait le besoin en produits phytosanitaires d'autant plus important. La filière semble aussi significativement impactée par les **aléas naturels**, en particulier les insectes et les feux de brousse, qui sont à l'origine de la destruction de nombreuses parcelles. Enfin, la présence de groupes armés autour des zones agricoles serait une barrière importante aux activités de l'agriculture.

Plusieurs répondants ont évoqué des **tensions entre les agriculteurs et les éleveurs** bovins à Zangba, relatives aux délimitations des zones d'agriculture et d'élevage (destructions de parcelles, atteinte au bétail).

L'ACDA n'est pas présente à Zangba. Le service le plus proche se trouve à Mobaye. Les acteurs économiques ont rapporté l'existence de **groupements agricoles**, organisés par type de production, auxquels hommes et femmes prennent part. Ces groupements permettent une mutualisation du travail et de l'épargne sous la forme de cotisations, afin de soutenir les activités des membres. Une agricultrice a souligné que ces groupements intégraient les diversités ethniques et contribuaient à la cohésion sociale. L'association de la Jeunesse et l'OFCA seraient fortement impliquées dans la structuration et l'organisation des activités agricoles, selon les autorités locales.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse FFOM¹³ de la filière agricole à Zangba :

FORCES

- Forte demande en main d'œuvre locale.
- Structuration en groupements et pratique de l'épargne communautaire.
- Contribution positive à la cohésion sociale.
- Approvisionnement local pour les semences de café.

FAIBLESSES

- Faible demande locale.
- Mauvaise qualité du sol et manque de produits phytosanitaires.
- Manque d'intrants agricoles, techniques pour le traitement ou la diversification des cultures.

OPPORTUNITÉS

- Développement des cultures de rente (café et cacao) et valorisation des productions via la construction d'unités de transformation.
- Réhabilitation des infrastructures routières pour encourager les échanges économiques.

MENACES

- Aléas naturels.
- Insécurité.
- Tensions entre agriculteurs et éleveurs.

¹² Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme de développement agricole de la Région n°6*, 2016.

¹³ Les faiblesses, forces, opportunités et menaces ont été identifiés par les personnes ressources rencontrées pour échanger sur les secteurs économiques clés de la ville de Zangba.

Filières économiques

ÉLEVAGE

L'élevage bovin sédentaire et le petit élevage se pratiquent à Zangba. L'élevage bovin est pratiqué exclusivement par la communauté peule, tandis que le petit élevage d'ovins, de caprins et de volailles est pratiqué par l'ensemble de la communauté, de façon individuelle sur les parcelles proches des habitations.

Les acteurs économiques ont rapporté une **forte demande locale** pour les produits de l'élevage à Zangba. En particulier, la viande de bœuf attire les acheteurs depuis Bangui ou la RDC, et les éleveurs transportent leurs bêtes jusqu'au marché à bétail de Goya, dans la zone de Kouango. Il s'agirait donc, selon un éleveur rencontré, de la production la plus rentable en matière d'élevage, d'autant plus que les acteurs économiques estiment que le niveau de concurrence est relativement faible pour le gros bétail, contrairement au petit élevage.

Au cours de la crise de 2017, beaucoup d'éleveurs (petit et gros bétails) ont **perdu leurs troupeaux**. Les bêtes ont été tuées ou confisquées par les groupes armés selon plusieurs répondants. Malgré ces perturbations, les membres de la communauté ont confirmé que les zones d'élevage n'avaient pas changé.

La principale difficulté pour la pratique de l'élevage serait l'**insécurité** selon les informateurs clés. Les troupeaux sont toujours menacés ou confisqués par les groupes armés. Le commerce de bétail est également freiné par l'insécurité, qui empêcherait beaucoup d'acheteurs de venir acheter des bêtes à Zangba. Le **manque de produits vétérinaires** a également été identifié comme un frein aux activités. Les éleveurs ne disposent pas de ressources financières suffisantes pour acheter ces produits, ce qui est particulièrement problématique en cas d'épidémies (récurrentes en saison pluvieuse).

Aucun service de l'ANDE n'est fonctionnel à Zangba. Il y a un chef de poste éleveur présent depuis 2012 mais qui a confié que son agence ne mène aucune activité à cause d'un manque de finances. Le service le plus proche serait à Alindao et la direction régionale de l'ANDE est basée à Bambari. Le chef de secteur du ministère de l'Élevage est quant à lui basé à Mobaye.

L'enquête a permis l'identification de l'existence de certains **groupements d'éleveurs**, qui semblent peu développés, c'est-à-dire avec peu de membres adhérents et une faible structuration dans les activités.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse FFOM¹⁴ de la filière élevage à Zangba :

FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITÉS	MENACES
Forte demande pour la viande bovine.	Difficultés d'approvisionnement en petit bétail.	Redynamisation des groupements d'éleveurs.	Insécurité et présence de groupes armés.
Accès à un marché à bétails.	Manque de produits vétérinaires.	Construction d'une pharmacie vétérinaire.	Tensions entre agriculteurs et éleveurs.
Diversité des pratiques de l'élevage.	Absence des services d'élevage.	Construction d'un abattoir.	Maladies affectant le bétail.
Structuration en groupements.		Formations sur la santé animale : partage d'expérience et de connaissance de l'ANDE Bambari.	
Source d'emploi local.			

¹⁴ Les faiblesses, forces, opportunités et menaces ont été identifiés par les personnes ressources rencontrées pour échanger sur les secteurs économiques clés de la ville de Zangba.

Filières économiques

PÊCHE

La pêche mobilise l'ensemble de la population de Zangba : les hommes pour la pêche et la fabrication des filets, et les femmes pour la vente des poissons.

Les produits de la pêche (poisson frais ou fumé) sont consommés et vendus localement et dans les villes de Alindao, Bambari et Bangui ainsi qu'en RDC. L'approvisionnement en matériel de pêche, quant à lui, se fait généralement à Mobaye, Satema, Bangui ou en RDC. Les acteurs économiques ont jugé que la **demande pour les produits issus de la pêche était faible**, le nombre d'acheteurs extérieurs ayant diminué en raison du mauvais état des infrastructures routières pour accéder à Zangba. En particulier, les pêcheurs éprouvent des difficultés pour écouler leurs stocks en période culturale, les habitants étant accaparés par les travaux champêtres. Parallèlement, la **concurrence entre les pêcheurs a été jugée importante**, bien que le nombre de pêcheurs ait diminué depuis la crise, beaucoup auraient fui la localité et seraient encore réfugiés en RDC.

Les pêcheurs interrogés ont mentionné plusieurs freins au développement de la filière : **l'insuffisance du matériel** de pêche, la **mauvaise qualité du matériel** disponible, **l'insécurité** du fait de la présence des groupes armés autour du fleuve ou encore la vulnérabilité aux **aléas climatiques**. Les activités sont perturbées surtout entre les mois d'août et octobre à cause de la crue de l'Oubangui. Un pêcheur a confié que la plus grande menace à la conduite de ces activités était le changement climatique¹⁵.

Des associations de pêcheurs sont en place à Zangba. Chaque pêcheur doit disposer d'une pirogue pour pouvoir devenir membre. Toutefois, ces groupements ne semblent pas disposer de statut officiel ou de règlement intérieur. Les pêcheurs rencontrés ont exprimé un besoin particulier en formation financière. Dans le même sens, les participants aux groupes de discussion ont évoqué souhaiter bénéficier de la mise en place d'un système de crédit.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse FFOM¹⁶ de la filière de pêche à Zangba :

FORCES

- Structurée en groupement.
- Source d'emploi local.
- Liens historiques de ventes et d'approvisionnement avec autres localités.

FAIBLESSES

- Faible demande locale.
- Mauvaise état des routes : diminution des acheteurs venant d'autres localités.
- Manque et mauvaise qualité du matériel.

OPPORTUNITÉS

- Développement des groupements.
- Mise en place d'un système de crédit et formation des pêcheurs sur la finance.
- Réhabilitation des infrastructures routières pour l'export des produits de la pêche.

MENACES

- Insécurité et présence de groupes armés aux zones de pêche.
- Chute de demande pendant saison culturale.
- Aléas climatiques.

¹⁵ En Afrique centrale, les variations climatiques de plus en plus extrêmes font peser un risque d'insécurité alimentaire accru. Voir : *Climate and Development Knowledge Network, The IPCC's Special Report on Climate Change and Land: What's in it for Africa?*, 2019.

¹⁶ Les faiblesses, forces, opportunités et menaces ont été identifiés par les personnes ressources rencontrées pour échanger sur les secteurs économiques clés de la ville de Zangba.

COMMERCE

Zangba compte **trois marchés fonctionnels** y compris en saison des pluies bien qu'ils ne soient pas couverts. Chaque marché fonctionne quelques jours dans la semaine uniquement : le marché central est ouvert le dimanche, le marché Mboma le mercredi matin et le marché Ndjamdjiré chaque mardi et samedi matins.

Les acteurs économiques ont estimé que la demande locale était faible tandis que, parallèlement, la concurrence était forte pour la filière. Par conséquent, il serait **difficile pour les commerçants d'écouler leurs stocks**. Cette situation serait exacerbée pendant la saison pluvieuse lorsque la fréquentation sur le marché diminue (les habitants se concentreraient alors sur l'exploitation de leurs champs et consommeraient leurs propres productions).

Selon les informateurs clés, la ville entretient des liens commerciaux avec les villes de Bangassou, Bria, Alindao, Mobaye, Kouango et Bangui. En particulier, des commerçants viendraient de Mobaye, Bambari, Bangui ainsi que de RDC pour acheter des marchandises à Zangba. Toutefois, comme mentionné plus haut, ces échanges économiques auraient diminué au cours des deux dernières années en raison de **l'insécurité**. Par ailleurs, le coût trop important des taxes et la dégradation de l'accès à la ville et au marché auraient découragé de nombreux commerçants de poursuivre leurs activités à Zangba.

Les biens alimentaires, non alimentaires et les médicaments sont disponibles sur les marchés de Zangba. En revanche, les fournitures scolaires, les produits hygiéniques et les matériaux de construction n'y sont pas proposés à la vente.

Aucun grossiste n'est présent à Zangba. Les commerçants s'approvisionnent de façon individuelle auprès des producteurs ou revendeurs. En général, cet approvisionnement se fait principalement au niveau local pour les biens alimentaires, à l'exception des produits transformés comme l'huile ou les conserves. Pour les biens non alimentaires industriels, les commerçants s'approvisionnent dans les villes de Bangui, Bambari, Alindao ou encore en RDC.

Les trois marchés de Zangba sont **gérés par la mairie** qui reste le principal interlocuteur des gestionnaires de marché pour le fonctionnement de leur service. Au moment de l'enquête AGORA, aucune aide n'aurait été reçue pour le fonctionnement des marchés. Les commerçants du marché Mboma paient une taxe annuelle de 35 000 XAF à la mairie pour l'emplacement sur le marché. Pour les marchés Ndjamdjiré et central, la principale taxe semble être celle sur le transport, versée au groupe armé local, à hauteur d'environ 15 000 XAF par livraison (par voie terrestre ou fluviale).

Outre l'insécurité, les taxes et le manque d'acheteurs, les acteurs économiques ont déploré le **mauvais état des routes et des ponts** aux alentours de la localité qui empêcherait les échanges de marchandises hors de la ville. Les liaisons par voie fluviale seraient perturbées pendant la saison sèche, en raison de la baisse du niveau des eaux. Le commerce pâti également du **manque d'argent liquide** dans la localité. En guise d'alternative, le troc et l'achat à crédit se pratiquent. Toutefois, le non-paiement des dettes aux créanciers freinerait les activités de commerce. L'absence de réseau téléphonique et le manque de formation des commerçants sont des barrières additionnelles au développement de la filière.

Des **associations de commerçants existent à Zangba**. Elles semblent toutefois peu développées et peu reconnues parmi les commerçants de la ville. Une commerçante interrogée confiait que les commerçants de Zangba ne se sentaient pas assez en sécurité pour se réunir en associations. Selon les autorités locales, l'OFCA, l'association de la Jeunesse et les associations des femmes « Wali Gara » et « Wali Londo » sont actives dans l'organisation des activités liées au commerce.

PRINCIPALES CONTRAINTES EXPRIMÉES PAR LES GESTIONNAIRES DE SERVICE :



Taxes abusives



Mauvaise qualité des routes



Manque de sécurité

PRINCIPALES BARRIÈRES D'ACCÈS

Le prix élevé des produits sur les marchés constitue la principale barrière d'accès aux marchés pour les habitants de Zangba. Les participants aux groupes de discussion communautaires déploraient en particulier le prix élevé des produits alimentaires (surtout la viande), pas toujours de bonne qualité. Par ailleurs, le montant de la taxe communale a été jugé trop important.

Les participants ont également déploré le **mauvais approvisionnement des marchés**, en raison de la difficulté d'acheminement des biens sur les infrastructures routières dégradées et de l'insécurité dans la zone. Le **manque d'infrastructures** a été souligné : l'absence de hangars et d'étals contraint beaucoup de commerçants à vendre leurs produits à même le sol, et entraîne des inondations en cas de pluies. Les répondants ont également évoqué l'insalubrité du marché.

A défaut, les habitants se tourneraient vers les petits marchés établis dans les quartiers ou consommeraient leurs propres productions.

Gouvernance locale

REPRÉSENTATION

Les **chefs de quartier et de groupement** sont les autorités avec qui les habitants de Zangba semblent avoir le plus de contact. Ils diffusent à la population les messages qui leur sont transmis par le maire et le sous-préfet, notamment grâce aux crieurs.

Toutefois, les habitants de Zangba peuvent également **communiquer directement avec le maire et le sous-préfet**, à l'occasion par exemple des réunions communautaires organisées à la mairie ou des visites mensuelles du sous-préfet dans les quartiers. La communication directe par lettre serait également possible selon les autorités locales.

Les groupes de discussion communautaires ont mis en évidence que les habitants accordaient leur **confiance au sous-préfet**, en raison de son rôle de médiation pour la paix, **aux leaders religieux et communautaires** pour leur capacité à aider et donner des conseils aux habitants de Zangba.

La nouvelle loi n° 20-008, datant d'avril 2020, définit le nouveau cadre de la décentralisation en République centrafricaine. Les collectivités territoriales ont toujours pour mission d'administrer et aménager leur territoire, d'encourager le développement économique, social et environnemental local. Elles doivent également disposer des forces publiques nécessaires pour le maintien de l'ordre.

En particulier, le statut des communes a été révisé. Contrairement à l'ordonnance 88, les communes n'ont plus le statut de délégations spéciales, mais disposent, dans les textes, d'une autonomie administrative et financière. Elles jouissent de compétences propres (voirie, assainissement public, gestion de l'Etat civil et du domaine, aide sociale et police communale) et partagées avec l'Etat central (précisées par décrets). Le maire et ses adjoints sont élus par et parmi les membres du conseil municipal, élus eux par la communauté au suffrage universel direct. Le nombre de conseillers municipaux est fixé par ladite loi, dépendamment du nombre d'habitants résidant dans la commune. Ils sont élus pour un mandat de 7 ans. Le nombre d'adjoints au maire dépend également de la taille de la commune (2 adjoints pour une commune de moins de 20 000 habitants). Le conseil municipal devrait se réunir en sessions ordinaires deux fois par an.

Les services déconcentrés de l'Etat assistent quant à eux les collectivités dans l'exercice de leurs missions, dans leurs domaines de compétences techniques respectifs. Les agents des services techniques sont placés sous l'autorité des directeurs de région.

JUSTICE ET COHÉSION SOCIALE

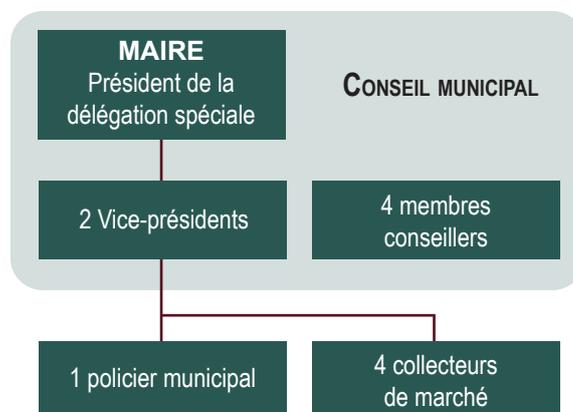
Selon les autorités locales, les principales tensions sociocommunautaires de Zangba concerneraient les **questions religieuses et de délimitation des parcelles entre agriculteurs et éleveurs**. Les groupes de discussion communautaires, quant à eux, ont révélé des opinions diverses au sujet de la cohésion sociale. De façon générale, les participants ont davantage mis en avant les **problèmes liés à la libre circulation et à l'insécurité sur les axes**, plutôt que les relations intercommunautaires, jugées bonnes.

Le **tribunal coutumier** de Zangba comprend le maire, le sous-préfet et les chefs locaux. Cette instance traite les litiges fonciers et familiaux, à l'amiable *via* la médiation. Début 2021, ce tribunal a reçu le soutien de l'ONG NRC, grâce à des formations sur le droit foncier, accompagnées d'activités de sécurisation des parcelles¹⁷.

Un **comité local de la paix et de la réconciliation** (CLPR) a été créé en 2017 à l'initiative de plusieurs leaders locaux, religieux et institutionnels, et de certains membres de la communauté. Le comité entreprend surtout des activités de sensibilisation auprès de la population et des groupes armés. En dehors de ce comité, le sous-préfet gère lui-même les conflits entre éleveurs et agriculteurs, et certains litiges entre les deux groupes armés locaux. Toutefois, selon les membres de la communauté, il semblerait que les conflits soient encore largement gérés par les groupes armés. Les habitants avaient d'ailleurs une **appréciation plutôt négative de la gestion des conflits à Zangba**.

¹⁷ Norwegian Refugee Council (NRC), *Liste de projets dans la Basse-Kotto*, mars 2021.

Diagnostic institutionnel



Le conseil municipal de Zangba est composé du président de la délégation spéciale¹⁸, accompagné de 2 vice-présidents et de 4 membres conseillers. Le conseil a été nommé en février 2020 et doit en principe se réunir mensuellement. La réunion du mois de septembre 2020 a d'ailleurs permis l'élaboration du budget municipal. Les représentants du conseil municipal estiment en effet que leur principale mission est la validation et l'orientation du budget municipal.

Le personnel de la mairie est composé d'**un policier municipal¹⁹ et quatre collecteurs de marchés**. Ces personnes ont été recrutées pour cinq ans, elles disposent d'un salaire fixe mais irrégulier selon un informateur clé. Les services présents au sein de la mairie sont l'état civil, la voirie et le tribunal coutumier.

Les **ressources propres de la mairie** sont constituées des taxes sur le marché et de transport du café. Elle devrait en principe percevoir les subventions de l'Etat mais cela n'était pas le cas au moment de l'enquête AGORA selon les informations recueillies. Les principales **dépenses** communales sont dirigées vers les

fournitures de bureau, le nettoyage du marché, la réception des visiteurs dans la localité, et l'assistance sociale aux membres vulnérables de la communauté (les veuves et les orphelins).

Le maire souhaiterait financer la construction du marché Mboma, la réhabilitation de la mairie ainsi que les routes et ponts à proximité de la mairie.

La sous-préfecture est composée du sous-préfet, d'un secrétaire général, d'un secrétaire dactylographe, d'un plantant et de six manœuvres permanents.

La sous-préfecture de Zangba ne dispose pas de **ressources financières propres**, elle ne perçoit que les subventions annuelles de l'Etat. Or, depuis 2017 ces subventions n'auraient pas été reçues selon un informateur clé. Par conséquent, la sous-préfecture estime ne pas être en mesure de financer des projets comme la réhabilitation du bureau de la sous-préfecture, la construction de logements pour le personnel et les autorités de passage ou encore l'assistance aux plus vulnérables.

¹⁸ L'ordonnance 088-006 de 1988 prévoit l'élection des maires, mais en pratique, le gouvernement nomme des délégations spéciales, avec à leur tête un ou une président(e), qui assure les fonctions de maire.

¹⁹ Le travail des policiers municipaux est contraint par la présence des groupes armés dans la localité. Ils circulent principalement sur le marché pour assister la collecte des taxes.

Autoévaluation des organisations de la société civile (OSC)

Les équipes AGORA ont utilisé une version adaptée et allégée de l'outil *Taking the Lead* développé par OXFAM, dans chacune des 21 localités ciblées. Dans le cadre de RELSUDE, *Taking the Lead* consiste en l'autodiagnostic des capacités des OSC. Les OSC sont identifiées à travers un appel à manifestation d'intérêt. Puis, sur la base d'une grille de critères élaborée avec OXFAM, entre 5 et 10 organisations sont conviées à un atelier pour autoévaluer leurs capacités techniques et organisationnelles, en tant qu'acteur de la ville. La méthodologie adoptée consiste en des groupes de discussion conduits par des animateurs sur la base d'un guide. La liste des critères comprend des aspects administratifs (statut officiel et règlement intérieur), techniques (domaines et approches d'intervention) et qualitatifs (perception de l'Organisation sur ses actions et impacts au niveau local). **L'analyse ci-dessous a été réalisée par OXFAM** sur la base des données collectées par AGORA auprès des OSC.



Capacité organisationnelle et structurelle

Les OSC de la ville de Zangba à l'instar des autres OSC du Sud-Est de la Centrafrique ne disposent pas de compétences suffisantes en matière d'organisation et de structuration associative. Les résultats de l'auto-évaluation ont mis en évidence l'inexistence de procédures de : transparence, d'alternance et de contrôle. Aussi, ni les structures organiques, ni la planification stratégique de ces OSC n'ont été formalisées. Par ailleurs, un constat a révélé que les OSC de la ville de Zangba n'ont pas une bonne connaissance de leurs rôles et responsabilités dans le processus du relèvement local. En revanche, les OSC ont su mener une réflexion globale autour de leurs missions. Cette réflexion leur a permis d'organiser les interventions selon les spécificités régionales, ethniques et religieuses. Enfin, les OSC de la ville de Zangba ne disposent pas d'une instance de coordination pouvant faciliter le partage d'information et la mise en œuvre de partenariats entre l'ensemble des acteurs concernés par le processus du relèvement de la localité.

Capacités d'intervention

Les OSC de la ville de Zangba interviennent plus généralement dans les domaines de : protection et genre, EHA, sécurité alimentaire, éducation, santé et développement. Cependant, leurs capacités d'intervention demeurent très limitées au regard des besoins humanitaires et des contraintes opérationnelles. Même si les acteurs des OSC sont motivés pendant leur mandat, il n'en demeure pas moins que ceux-ci ne disposent pas de compétences transversales nécessaires à la réussite dudit mandat. Par ailleurs, les OSC devraient instaurer dans leurs pratiques un mode de gestion basé sur les résultats. A ce titre, un reportage quantitatif et qualitatif est nécessaire afin de donner plus de visibilité aux interventions. Les OSC devraient aussi définir un plan de suivi-évaluation pour leurs interventions. Ce plan intégrera des systèmes d'apprentissage et de diffusion des leçons apprises et favorisera une stratégie de partage d'informations.

Redevabilité, autonomisation et participation citoyenne

Les OSC de la localité de Zangba n'ont pas formalisé et vulgarisé un processus de gestion des réclamations en matière de redevabilité, autonomisation et transparence. Cependant, la participation des communautés aux projets devrait être renforcée par leur participation aux évaluations pré et post intervention. S'agissant des relations avec les autorités locales, elles sont souvent informelles et sans perspective d'avenir. Or, le processus du relèvement local devrait mobiliser l'ensemble des acteurs identifiés dans un cadre officiel et structuré.

Besoin d'appui et d'accompagnement des OSC

Suite à l'auto-évaluation, les OSC de la ville de Zangba mériteraient un accompagnement technique sur les mécanismes stratégiques, managériaux et opérationnels ci-dessous.

Axes prioritaires :

- Appui organisationnel et structurel : définition de rôles et responsabilités des OSC dans le processus du relèvement local, sphère d'influence, enjeux et identification de parties prenantes.
- Gouvernance associative : les principes de gouvernance, planification stratégique, gestion financière et gestion de ressources humaines.
- Gestion opérationnelle : planification opérationnelle, suivi-évaluation, *monitoring*, principes et normes humanitaires (approche, méthodes, outils), participation citoyenne et redevabilité (approche, méthodes, outils), capitalisation et apprentissage des leçons apprises, paix et cohésion sociale.

Axes secondaires :

- Développement local (approche, méthodes, outils).
- Recherche de financement.
- Communication institutionnelle.

Planification du relèvement

ZANGBA

La priorisation des activités de relèvement s'est faite à deux échelles : inter et intra sectorielles. Par secteur, les priorités sont présentées dans l'ordre établi par les communautés au cours des ateliers de planification. Cet ordre ne correspond pas nécessairement à un ordre chronologique. Les « actions » mentionnées au sein de chaque priorité correspondent aux actions évoquées par la communauté pour atteindre un objectif, elles ne sont pas classées dans un ordre spécifique.

Eau hygiène et assainissement



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Préfecture et mairie**
Coordination avec les partenaires de l'aide. Identification des ouvriers locaux qualifiés et des ressources locales disponibles.
- **Chefs de quartier et de groupement**
Suivi de la maintenance des points d'eau. Identification des ouvrages prioritaires et des ressources locales disponibles.
- **COGES**
Maintenance des points d'eau.
- **Agence nationale de l'eau et de l'assainissement (ANEA)**
Supervision technique en lien avec les normes définies au niveau national. Pas de représentant sur place, ni dans la préfecture de Basse-Kotto. Direction régionale de l'Energie et de l'hydraulique présente à Bangassou.



DOCUMENTATION

- Agence nationale de l'eau et de l'assainissement, *Normes et directives en matière d'eau et d'assainissement en milieu rural et semi-urbain*, 2013.
- Ministère du Développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et Cluster WASH, *Cadre stratégique opérationnel : Eau, hygiène et assainissement en situation d'urgence*, novembre 2020.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques et cluster WASH, *Bordereau des prix unitaires des ouvrages et activités WASH en situation d'urgence*, septembre 2019.
- Ministère du développement de l'énergie et des ressources hydrauliques, *Plan d'action 2020 de la Direction générale des ressources hydrauliques*.



HISTORIQUE

- L'ONG **ACF** a construit et réhabilité des points d'eau en 2017. Cette appui a été jugé satisfaisant par les gestionnaires des points d'eau.
- L'ONG **GEPAD** a aménagé les puits protégés en 2020²⁰.
- L'ONG **AHA** avait planifié la construction de latrines communautaires en 2020²¹. Le dernier projet relatif à l'hygiène et l'assainissement à Zangba aurait été réalisé il y a 15 ans par la Croix Rouge.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Réaliser** les projets de construction et de réhabilitation au cours de la saison sèche, entre les mois de février et mars.
- **Respecter** les lieux indiqués par la communauté pour la réalisation des projets.
- **Recruter** les ouvriers et les sensibilisateurs au niveau local, et ce à travers un processus transparent. Ce travail devra être rémunéré et non considéré comme du volontariat.
- **Acheter** le matériel localement autant que possible, et prêter une attention particulière à la gestion du matériel (cas de vols évoqués).
- **Favoriser** la transparence et la redevabilité envers la communauté tout au long du projet.

²⁰ Le projet de GEPAD a été réalisé entre la phase diagnostic et la phase de planification AGORA à Zangba.

²¹ L'enquête AGORA a été réalisée entre octobre et décembre 2020. Les informateurs clés rencontrés n'ont pas été en mesure de donner davantage d'informations sur les activités de l'ONG AHA. Les événements sécuritaires de décembre 2020 auront probablement impacté la planification des activités dans la zone.

Eau, hygiène et assainissement

PRIORITÉ 1 - Construire et réhabiliter des points d'eau



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire de nouveaux points d'eau

Les lieux prioritaires pour la construction de points d'eau sont les quartiers Nganza, Vounga, Ngobé 2 (qui ne disposent d'aucun point d'eau) puis Yalinga et Yéhou. La construction devrait être réalisée idéalement pendant la saison sèche, afin de s'assurer de trouver une nappe d'eau qui ne tarisse pas.

Réhabiliter les points d'eau existants

L'aménagement des sources et puits devrait se faire dans les quartiers de Ngombé, Lengbé 1 et Lengbé 2.

Aménager les sources et puits traditionnels

Les interventions relatives aux points d'eau doivent nécessairement se faire en lien avec les autorités locales, communautaires et institutionnelles, et se conformer aux normes de l'ANEA qui prévoient la construction de 1 forage équipé de pompe à motricité humaine pour une population de 250 à 500 habitants. Pour la construction de nouveaux points d'eau, les normes préconisent que pour chaque point d'eau soit mis en place un COGES.

PRIORITÉ 2 - Assurer la maintenance des points d'eau



Court terme



Moyen terme



Long terme

Doter les COGES en équipements de maintenance

Concernant les équipements de maintenance, la communauté a évoqué un besoin particulier en tuyaux.

Former les COGES sur la maintenance des points d'eau

Bien que les travaux de maintenance constituent une activité continue, à réaliser sur le long terme, les participants aux ateliers de planification ont insisté sur les besoins immédiats en la matière. La communauté a également suggéré que le soutien et la formation à la maintenance soient concomitants à la réhabilitation des points d'eau.

Accorder des subventions directes aux COGES pour la maintenance des points d'eau

L'ANEA est l'instance en charge de la formation des COGES. Le support de formation est disponible auprès de la direction régionale de l'Hydraulique à Bangassou ou auprès de l'administration centrale à Bangui. L'ANEA n'est toutefois pas présente dans la localité à ce jour.

Eau, hygiène et assainissement

PRIORITÉ 3 - Promouvoir l'hygiène et l'assainissement



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire des latrines communautaires

Appuyer la construction de latrines familiales (dotation de matériel, formation et/ou supervision technique)

Sensibiliser la communauté sur l'hygiène et assainissement

La construction de latrines communautaires devrait s'accompagner d'activités de sensibilisation sur l'importance de l'hygiène, auprès de l'ensemble de la population de Zangba afin de s'assurer que les latrines soient utilisées. La construction devrait se faire idéalement pendant la saison sèche.

La communauté a spécifié que les latrines devraient être construites en priorité :

- au niveau du marché Mboma ;
- au niveau du marché central ;
- à côté de la gendarmerie ;
- à la sous-préfecture ;
- à la mairie.

A noter que les outils et matériaux nécessaires à la construction des latrines comme le béton, la tôle et les briques, ne sont pas disponibles localement.

Un comité de gestion devrait être mis en place pour les latrines construites, conformément aux normes de l'ANEA, qui prévoient également la tarification de l'utilisation des latrines à environ 25 XAF.

Éducation



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Mairie**
Supervision de la construction et de la maintenance. Recrutement du personnel éducatif pour les niveaux préscolaire et élémentaire.
- **Chef de secteur scolaire (Alindao)**
Supervision de la construction et de la maintenance. Recrutement du personnel éducatif pour les niveaux collège et lycée.
- **Inspection académique du Sud-Est (Bangassou)**
Coordination au niveau régional. Supervision de l'affectation du personnel d'encadrement scolaire.



DOCUMENTATION

- Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MENESRS), *Vision stratégique 2017-2021*.
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), *Programme de coopération RCA : 2018-2021, Composante éducation*.
- Inter-agency network for education in emergencies (INEE), *Normes minimales pour l'éducation : préparation, intervention, relèvement, 2010*.
- Cluster Education, *Stratégie Cluster Education, République centrafricaine 2019-2021*.
- *Code de collectivités territoriales et des circonscriptions administratives, 2020*.



HISTORIQUE

- L'ONG **Enfants sans Frontières** est intervenu entre janvier et mars 2020 pour la prise en charge des maitre-parents et la dotation en matériel didactique. Toutefois, selon les membres de la communauté interrogés, les activités planifiées n'ont pas pu être terminées.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Recruter** les ouvriers localement et favoriser un recrutement inclusif afin de fournir de l'emploi au plus grand nombre. Ce travail devra être rémunéré et non considéré comme du volontariat.

Éducation

PRIORITÉ 1 - Renforcer les infrastructures scolaires existantes



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire de nouveaux bâtiments

Réhabiliter les salles de classe existantes

Doter les infrastructures en table-bancs et matériel didactique

L'insuffisance des bâtiments scolaires par rapport au nombre d'élèves a été évoquée comme une priorité à la fois au cours des enquêtes de diagnostic et des ateliers de planification AGORA. Les latrines et les logements du personnel sont des ouvrages qui devraient être inclus dans les travaux réalisés, selon la communauté.

Les projets de construction et de réhabilitation devraient se faire idéalement pendant la saison sèche, entre les mois de novembre et avril. Les dotations pourraient quant à elles avoir lieu à la fin des constructions, ou juste avant la reprise scolaire (en septembre).

PRIORITÉ 2 - Renforcer les capacités du personnel éducatif



Court terme



Moyen terme



Long terme

Promouvoir l'affectation d'enseignants qualifiés dans la localité

Former et prendre en charge les maître-parents

Former et soutenir financièrement les Associations de parents d'élèves (APE)

L'affectation d'enseignants est décidée par le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire, technique et de l'alphabétisation (MEPSTA). Selon le diagnostic territorial AGORA, des enseignants seraient affectés dans la zone mais refuseraient de venir en raison des conditions sécuritaires dégradées. La construction de logements pour le personnel enseignant affecté, mentionnée plus haut, constituerait une première étape pour appuyer leur retour.

La formation du personnel enseignant est assurée par l'Ecole normale des instituteurs (ENI) au niveau national. Cette institution peut partager des modules de formation, mobilisables pour la formation des maître-parents au besoin. Ces formations devraient avoir lieu idéalement avant la reprise scolaire de septembre. A noter que les expériences de prise en charge des maître-parents n'ont pas été satisfaisantes pour les gestionnaires de service, en raison du manque de durabilité de l'approche.

PRIORITÉ 3 - Construire de nouvelles infrastructures scolaires



Court terme



Moyen terme



Long terme

Promouvoir l'affectation d'enseignants qualifiés dans la localité

La construction, l'équipement, et le recrutement des enseignants pour le lycée incombent à la Région²².

²² Code de collectivités territoriales et des circonscriptions administratives - article 242, 2020.

Santé



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Mairie et sous-préfecture**
Coordination locale avec les ONG.
- **Chefs de groupement et de quartier**
Réception et distribution des dotations de médicaments.
- **Médecin chef du district sanitaire**
Basé à Mobaye. Identification des besoins précis et coordination au niveau du district sanitaire de Mobaye-Zangba.
- **Direction régionale de la Santé**
Basée à Bangassou.



HISTORIQUE

- De 2018 à 2019, l'ONG **AHA** a pris en charge les soins prodigués aux enfants malnutris et aux femmes enceintes et allaitantes, au centre de santé public. Cet appui a été jugé satisfaisant par les gestionnaires du service.
- Le centre de santé public a reçu des dotations de médicaments de la part de l'ONG **COOPI** au cours des deux dernières années. Cet appui a été jugé satisfaisant par les gestionnaires du service.
- De 2017 à 2020 l'ONG **CORDAID**, soutenu par le fond SENI²³, a pris en charge le soins prodigués aux femmes enceintes et allaitantes, aux personnes atteintes de maladies sexuellement transmissibles (MST) et aux enfants de 0 à 5 ans.
- L'ONG **Caritas** et la **Fédération internationale de la Croix-Rouge (FICR)** interviennent également dans le secteur de la santé à Zangba. Les informateurs clés rencontrés ne disposaient pas de détails sur les activités réalisées.

²³ Le projet SENI (« santé » en Sango) de la Banque mondiale a pour ambition d'améliorer la qualité des services de santé essentiels en République centrafricaine et d'accroître ainsi leur utilisation par la population.



DOCUMENTATION

- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Normes relatives au district de santé*, 2010. En particulier :
 - La section 6.1 spécifie le type d'infrastructure nécessaire en fonction de la taille de la population ;
 - Les sections 6.3 et 6.4 présentent la liste des personnels requis selon le type d'infrastructure ;
 - La section 6.5 précise les bâtiments et salles nécessaires selon le type d'infrastructure de santé ;
 - Les sections 6.5.3 et 6.6 détaillent les exigences en équipements requis pour un hôpital de district et un centre de santé.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Décret n.19-031 portant gratuité ciblée des soins dans les formations sanitaires en République centrafricaine*, février 2019.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Rapport de l'atelier de dialogue stratégique pour renforcer la coordination et les actions relatives au VIH dans le contexte humanitaire en République centrafricaine*, décembre 2019.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Programme national définissant les stratégies en matière de lutte contre le VIH*, disponible auprès du Cluster Santé et nutrition.
- Ministère de la Santé publique, de la population et de la lutte contre le SIDA, *Plan de transition du secteur santé en République centrafricaine*, 2015-2016, février 2015.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Distribuer**, de façon transparente, les médicaments auprès des leaders qui disposent de la confiance de la population (chefs locaux en priorité).
- **Assurer** la transparence des activités menées pour une meilleure redevabilité des acteurs extérieurs envers la population.
- **Accompagner** les activités de sensibilisation.

Santé

PRIORITÉ 1 - Équiper et agrandir les infrastructures de santé



Court terme



Moyen terme



Long terme

Doter les centres de santé en médicaments

Doter les centres de santé d'une ambulance

Construire des logements pour le personnel soignant

Construire de nouveaux bâtiments pour les centres existants²⁴

La dotation de médicaments et matériels de réhabilitation a été mentionnée comme une solution de court terme qui devrait être suivie de la construction de nouveaux bâtiments au sein des centres de santé.

Pour les centres de santé existants, les bâtiments à construire en priorité seraient un bloc opératoire et une maternité. Les deux centres existants à Zangba ne disposent pas des bâtiments dédiés pour ces deux spécialités. La construction devrait se faire pendant la saison sèche et les matériaux de construction/réhabilitation devraient être fournis (indisponibles localement).

²⁴ Les membres de la communauté ont suggéré la construction d'un nouveau grand centre de santé ou d'un hôpital. Sachant que les deux centres existants ont été rapportés comme sous-utilisés, nous suggérons que les centres existants soient agrandis.

PRIORITÉ 2 - Renforcer les capacités du personnel de santé



Court terme



Moyen terme



Long terme

Soutenir l'affectation de personnels soignants qualifiés

Former les personnels soignants en poste

Former le personnel sur les aspects de gestion/administration

La formation sur les volets gestion/administration devrait prendre approximativement trois mois selon les ateliers de planification.

Agriculture



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Mairie et sous-préfecture**
Coordination des activités avec les ONG.
- **Chefs de groupement et de quartier**
Identification des groupements agro-pastoraux et participation à leur création.
- **Chef de service préfectoral de l'Agriculture**
Basé à Mobaye. Supervision des activités agricoles, notamment des formations techniques.
- **Chef de service préfectoral du Plan**
Basé à Mobaye. Appui administratif à la création de groupements agro-pastoraux.
- **Commission nationale de l'environnement et du développement durable (CNEDD) et son agence d'exécution l'Agence pour l'environnement et le développement durable (AEDD)**
Consultation pour les questions relatives aux intrants agricoles. L'article 31 du code de l'environnement mentionne l'existence d'une liste d'engrais et pesticides chimiques homologués dans le cadre des activités agricoles. Les entités citées doivent pouvoir en fournir une copie.
- **L'ACDA n'est pas présente à Zangba.**
Un chef de secteur de l'ACDA est présent à Mobaye. La Direction régionale est basée à Bangassou.



HISTORIQUE

- Aucune action ne semble avoir été menée pour appuyer la filière agricole à Zangba.
- En 2020, les ONG **AHA** et **CARITAS** ont été investies dans des projets de sécurité alimentaire²⁵.



DOCUMENTATION

- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), *Calendrier agricole de la République centrafricaine*.
- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme de développement agricole de la Région n°6 préfectures du Mbomou, de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou*, 2016.
- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme agricole intégré de résilience, de sécurité alimentaire et de relance économique (PAIRSARE)*, 2016-2021.
- CNEDD/ AEDD : *Liste d'engrais et pesticides chimiques homologués dans le cadre des activités agricoles*. Mentionnée dans le Code de l'environnement (Article 31) et tenu en copie en principe par la CNEDD et l'AEDD.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Respecter** les principes humanitaires²⁶.
- **Respecter** le délai fixé pour les activités, notamment en assurant un suivi rapproché des réalisations.
- **Garantir** la qualité des réalisations (semences).
- **Recruter** localement, selon un processus équitable et transparent.

²⁵ OCHA, *3W Présence opérationnelle zone Sud-Est*, janvier 2021.

²⁶ Les principes humanitaires sont l'humanité, le neutralité, l'impartialité et l'indépendance (OCHA, *OCHA d'une seule voix : Les principes humanitaires*, décembre 2016.)

Agriculture

PRIORITÉ 1 - Renforcer les capacités des groupements agricoles existants



Court terme



Moyen terme



Long terme

Doter les groupements en outils aratoires

Doter les groupements en semences

Appuyer financièrement les groupements existants

Les participants aux ateliers de planification agricole ont mentionné un besoin particulier en machines de transformation des produits agricoles (machines à épilucher, moulins).

Par ailleurs, les participants se disaient favorables à l'organisation de foires de vente/d'exposition, afin d'attirer des acheteurs. Bien que complexe sur le plan logistique, la foire permet surtout à ce que tous les profils de producteurs se fournissent en fonction de leurs besoins et de leurs capacités de culture. Cette modalité demande de l'anticipation afin d'être en mesure de respecter le calendrier agricole : l'idéal est d'organiser la foire au moins un mois avant le début de la période de semis afin que les agriculteurs disposent des semences à temps et que les commerçants puissent écouler leurs éventuels surplus suite à la foire. L'identification de semences adaptées aux caractéristiques agro-écologiques de la zone devrait être entreprise en lien avec un représentant de l'ACDA, qualifié en matière. Des tests de germination devraient être réalisés afin de sélectionner les meilleures semences à proposer lors de la foire.

La réhabilitation des infrastructures routières a également été mentionnée comme condition nécessaire au développement de la filière agricole.

²⁷ Entretien avec un chef de projet de sécurité alimentaire, ACTED, novembre 2020.

PRIORITÉ 2 - Encourager la structuration de la filière agricole



Court terme



Moyen terme



Long terme

Formaliser et développer le système d'entraide en groupement

Appuyer le déploiement des agents de l'ACDA

Former les membres des groupements sur les techniques et le calendrier agricole

L'OFCA et l'association de la Jeunesse semblent impliqués dans les activités agricoles, selon le diagnostic AGORA. Ces acteurs pourraient être mobilisés pour approfondir la structuration de la filière, dans l'attente d'un déploiement des agents des services techniques déconcentrés compétents. Une prise de contact avec la direction régionale de l'ACDA basée à Bangassou pourrait être envisagée pour déterminer les manières d'appuyer le déploiement des agents.

Élevage



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Mairie et sous-préfecture**
Coordination des activités avec les ONG. Implication du sous-préfet en particulier pour la médiation entre éleveurs et agriculteurs.
- **Chefs de groupement et de quartier**
Identification des groupements et participation à leur création.
- **Comité local de paix et réconciliation**
Médiation entre éleveurs et agriculteurs. Bonne appréciation de l'instance de la part de la communauté.
- **Chef de poste éleveur de l'ANDE (inactif).**
Le personnel n'a pas la capacité de fournir de service dans la localité. Le service fonctionnel le plus proche est à Alindao. La direction régionale est basée à Bambari.



DOCUMENTATION

- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme de développement agricole de la région n°6 préfectures du Mbomou, de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou*, 2016.
- *Le statut révisé de l'ANDE*, adopté en 2020. Ce statut prévoit maintenant la division du territoire national en sept directions régionales (contre trois actuellement). Cette réorganisation devrait permettre aux agents de disposer de plus de ressources pour des zones d'intervention plus restreintes.
- *Décision de l'ANDE sur les prix fixés des vaccinations animales*, document disponible au bureau central de l'ANDE à Bangui²⁸.



HISTORIQUE

- Aucune action ne semble avoir été menée pour appuyer la filière élevage à Zangba.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Assurer** le suivi des activités réalisées.
- **Associer** la communauté dans la réalisation des projets.
- **Garantir** la transparence et la redevabilité de l'aide apportée.
- **Prendre** en compte des critères de vulnérabilités dans la priorisation de l'aide.

²⁸ Entretien avec la direction régionale de l'ACDA, septembre 2020, Bambari.

Élevage

PRIORITÉ 1 - Structurer et appuyer la filière élevage

Court terme

Moyen terme

Long terme

Réunir les éleveurs en groupements

Doter les groupements en matériel et produits de traitement des bêtes

Former les groupements sur la santé animale

Construire une pharmacie vétérinaire et veiller à son approvisionnement

Le diagnostic territorial a permis l'identification de l'existence de certains groupements d'éleveurs, qui semblent peu développés. Un renforcement de cet effort de structuration pourrait être bénéfique, notamment *via* la sensibilisation et le plaidoyer auprès des éleveurs et l'accompagnement administratif (statut, règlement intérieur).

Le modèle des groupements agro-multiplicateurs pourrait être envisagé, en particulier pour le petit bétail : un ou plusieurs groupement(s) sont chargés de faire se reproduire le petit bétail et s'engagent à donner tout ou partie des portées aux autres groupements²⁹.

La mise en place d'une pharmacie vétérinaire locale impliquerait la formation ou l'affectation d'un chef de poste vétérinaire de l'ANDE pour la gestion de l'établissement. Ce dernier devra rendre compte au directeur régional qui pourra l'orienter dans ses activités.

²⁹ Entretien avec un chef de projet de sécurité alimentaire, ACTED, novembre 2020.

PRIORITÉ 2 - Améliorer l'accès aux zones de production

Court terme

Moyen terme

Long terme

Délimiter les zones de culture et d'élevage

Toutes les parties prenantes, agriculteurs, éleveurs et autorités locales, doivent être impliquées dans la délimitation des parcelles. Un appui au CLPR en ce sens pourrait être envisagé. Cet appui pourrait prendre la forme de dotation en moyens de transport, mégaphones et matériel de visibilité, de construction et équipement d'un local pour tenir des réunions régulières.

Il s'agirait également de promouvoir les possibilités de coopération entre agriculteurs et éleveurs (culture attelée, engrais organique, culture fourragère, formation d'un groupement d'intérêt agro-pastoral, etc.).

Pêche



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Mairie et sous-préfecture**
Coordination des activités avec les ONG et les acteurs locaux (chefs de quartier, chefs de groupe, leaders religieux, société civile).
- **Société civile**
L'association de la Jeunesse et les leaders religieux sont investis dans des activités de débroussaillage sur les routes, ils pourraient être mobilisés également pour les travaux de réhabilitation des axes.
- **Associations de pêcheurs**
Identification des besoins précis.



DOCUMENTATION

- Ministère de l'Agriculture et du développement rural, *Programme de développement agricole de la région n°6 préfectures du Mbomou, de la Basse-Kotto et du Haut-Mbomou*, 2016.



HISTORIQUE

- Aucune action ne semble avoir été menée pour appuyer la filière pêche à Zangba.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Garantir** la transparence et la redevabilité de l'aide apportée, notamment pour la gestion des dotations.
- **Contrôler** la qualité du matériel distribué.

Pêche

PRIORITÉ 1 - Appuyer les groupements de la pêche



Court terme



Moyen terme



Long terme

Structurer les pêcheurs en groupements

Doter les groupements en matériel de pêche

Former les groupements sur les aspects de gestion et comptabilité

Il y a quelques associations, peu développées, qui existent à Zangba. La structuration de la filière en groupement pourra commencer par la prise de contact avec ces associations. Les participants aux ateliers de planification ont exprimé un besoin particulier en hameçons, filets, pirogues et bâches.

Commerce



ACTEURS IDENTIFIÉS

- **Mairie**
En tant que gestionnaire du marché, la mairie reste l'interlocuteur principal pour la plupart des questions liées au commerce.
Coordination des activités avec les ONG et les acteurs locaux (chefs de quartier, chefs de groupe, leaders religieux, société civile).
- **Associations de la société civile**
Association des commerçants, Wali Gara, Wali Londo, OFCA, association de la Jeunesse.
Consultation sur les besoins précis.
- **AGETIP-CAF**
Pour la réhabilitation des axes.



DOCUMENTATION

- Suivi des marchés, REACH, *Bulletins mensuels sur les prix et disponibilités de produits essentiels*.
- Matrice 4W du groupe de travail « Cash Working Group ».
- Cash learning partnership (CaLP), *Delivering Money: Cash Transfer Mechanisms in Emergencies*, 2010.
- Harvey P. and Bailey S., *Good Practice Review 11: Cash Transfer Programming in Emergencies*, 2011.



HISTORIQUE

- Aucune action ne semble avoir été menée pour appuyer la filière commerce à Zangba.



BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES

- **Recruter** localement, selon un processus équitable et transparent.
- **Respecter** les délais de réalisation des activités, en s'assurant de faire un suivi rapproché activités. Selon certains participants aux ateliers de planification, des travaux initiés dans la localité n'auraient pas été terminés.
- **Garantir** la transparence et la redevabilité de l'aide apportée.

Commerce

PRIORITÉ 1 - Construire de nouvelles infrastructures



Court terme



Moyen terme



Long terme

Construire des hangars et des étals sur les marchés

Installer un réseau téléphonique

Tous les trois marchés (Mboma, Zangba et Djiamdjiri) ont été évoqués comme prioritaires pour la construction.

PRIORITÉ 2 - Appuyer et structurer la filière commerce



Court terme



Moyen terme



Long terme

Structurer les associations de commerçants

Former les associations en gestion

Appuyer directement les commerçants *via* un système de crédit

Des associations de commerçants existent à Zangba. Elles semblent toutefois peu développées et peu reconnues parmi les commerçants de la ville.

Concernant l'accès au crédit, il serait préférable de renforcer en priorité les instruments financiers communautaires ou de proximité car les organismes de microfinance sont présents en RCA mais concentrés à Bangui. La création d'associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) pourrait être envisagée : première échelle de microfinance au-dessus de la tontine elles permettent un accès facile et non-contraignant au crédit à moyen terme (le cycle de crédit dure de 3 à 9 mois).

Il serait préférable que les commerçants présentent un plan d'affaires ou d'investissement pour accéder au crédit, afin d'assurer que les crédits soient rentables, ou a minima bien utilisés.

³⁰ Entretien avec un chef de projet relance économique, ACTED, septembre 2020, Bangui.

³¹ Entretien avec un chef de projet relance économique, OXFAM, septembre 2020, Bangui.

PRIORITÉ 3 - Favoriser les flux commerciaux



Court terme



Moyen terme



Long terme

Réhabiliter les axes pour permettre le commerce de poisson

Pour la réhabilitation des pistes, la direction régionale des Travaux publics en lien avec l'ACDA sont les acteurs à consulter. La mairie et l'association de la Jeunesse pourraient identifier des ouvriers qualifiés. La communauté pourrait également être mobilisée pour des activités de travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO).

La réhabilitation des axes a par ailleurs été citée comme essentielle au développement des activités piscicoles.

Priorisation intersectorielle

Secteur prioritaire 1

Santé

PRIORITÉ 1 : équiper et agrandir les infrastructures de santé
PRIORITÉ 2 : renforcer les capacités du personnel de santé

Secteur prioritaire 2

Éducation

PRIORITÉ 1 : renforcer les infrastructures scolaires existantes
PRIORITÉ 2 : renforcer les capacités du personnel éducatif
PRIORITÉ 3 : construire de nouvelles infrastructures scolaires

Secteur prioritaire 3

Eau, hygiène, ass.

PRIORITÉ 1 : construire et réhabiliter des points d'eau
PRIORITÉ 2 : assurer la maintenance des points d'eau
PRIORITÉ 3 : promouvoir l'hygiène et l'assainissement

Agriculture

PRIORITÉ 1 : renforcer les capacités des groupements agricoles existants
PRIORITÉ 2 : encourager la structuration de la filière agricole

Commerce

PRIORITÉ 1 : construire de nouvelles infrastructures
PRIORITÉ 2 : appuyer et structurer la filière commerce

Élevage

PRIORITÉ 1 : structurer et appuyer la filière élevage
PRIORITÉ 2 : améliorer l'accès aux zones de production

Pêche

PRIORITÉ 1 : appuyer les groupements de la pêche

La priorisation intersectorielle a été réalisée avec la communauté et les autorités locales lors des 2 ateliers de planification participative le 9 décembre 2020 à Zangba.

ANNEXE - Méthodologie

COLLECTE DE DONNÉES

Les données primaires dont dispose AGORA sont collectées à travers des méthodes quantitatives et qualitatives. Elles permettent d'établir un diagnostic territorial, rassemblant les principales caractéristiques du territoire et d'évaluer les besoins de ses communautés.

Au sein de chaque localité, sont rencontrés :

- Les acteurs institutionnels locaux ;
- Les services techniques locaux (lorsqu'ils sont présents) ;
- Les leaders communautaires et religieux ;
- Les acteurs de la société civile ;
- Les fournisseurs de service de base ;
- Les principaux acteurs économiques ;
- Les membres de la communauté : résidents de la localité.

L'unité de mesure est celle de « l'aire urbaine », soit l'aire géographique comprise dans un rayon de 5 à 10 km autour du centre urbain (concentration de populations, de bâtis et de services). Cela correspond à la zone d'accès aux services de base couvrant une distance qui peut être parcourue à pied sur la journée par les populations locales.

Entretiens avec les autorités locales

Les données sont collectées par l'équipe AGORA grâce à des entretiens semi-directifs individuels avec des informateurs clés. Ces personnes ressources sont identifiées à partir des informations recueillies lors de la présentation initiale aux autorités locales, ainsi que par la méthode dite de la « boule de neige ».

Ateliers de cartographie participative

Les ateliers de cartographie participative sont menés avec 6 à 8 membres de la communauté. Ils ont pour objectifs de cartographier les zones de peuplement du territoire ainsi que les services essentiels en eau/hygiène/assainissement, santé, éducation et marchés. Une désagrégation selon le genre est effectuée. Le statut de déplacement, l'âge et l'ethnie sont des critères de désagrégation envisagés selon le contexte local.

Ces ateliers sont menés sur le modèle des groupes de discussion, à l'aide de guides de discussion semi-directifs. La spécificité de cette activité repose sur l'utilisation de fonds de carte comme support privilégié pour la collecte des réponses des participants.

Entretiens avec les fournisseurs de services de base

Ces entretiens dirigés sont réalisés avec des informateurs clés disposant d'informations sectorielles, grâce à l'outil KOBO. L'échantillonnage est le plus exhaustif possible et cible 20 à 40 informateurs clés parmi les principaux fournisseurs de services de base dans chaque localité, relevés pendant la cartographie participative.

Groupes de discussion avec les membres de la communauté

Ces groupes de discussion suivent un canevas semi-directif ayant pour objectif de faire émerger des discussions entre les participants sur les thématiques suivantes :

- Vulnérabilités socio-économiques de la population ;
- Mécanismes de gouvernance locale ;
- Enjeux d'accès aux services de base ;
- Cohésion sociale et solutions durables.

A l'instar des ateliers cartographiques, une désagrégation systématique est opérée sur le genre. L'âge, l'ethnie et le statut de déplacement peuvent être pris en compte selon le contexte.

Etude des filières économiques

Afin d'analyser le tissu économique de chaque localité, les équipes AGORA mènent des groupes de discussion avec les principaux acteurs économiques locaux. Sur cette base, des entretiens individuels plus poussés sont menés avec les acteurs économiques clés du territoire pour identifier les opportunités de création de valeurs au sein des filières locales porteuses.

Les répondants aux groupes de discussion sont issus de différentes couches sociales et représentent différentes filières économiques. Une attention particulière est portée à ce que chaque maillon de la chaîne de valeur soit représentée par un participant (producteur, intermédiaire, transformateur, transporteur, commerçant, consommateur).

Les répondants aux entretiens individuels sont des opérateurs économiques reconnus et recommandés pour leur expertise ou leur niveau de connaissance des filières identifiées dans la localité.

Diagnostic des capacités des organisations de la société civile (OSC)

Dans chacune des 21 localités ciblées, les équipes AGORA ont utilisé une version allégée de l'outil *Taking the Lead* développé par OXFAM. Dans le cadre de RELSUDE, *Taking the Lead* consiste en l'autodiagnostic par les OSC de leurs capacités.

Les OSC sont d'abord appelées à déposer un dossier de candidature pour participer ensuite à un atelier. Puis, sur la base d'une grille de critères élaborée avec OXFAM, entre 5 et 10 organisations sont conviées pour l'atelier. La liste des critères comprend des aspects administratifs (statut officiel et règlement intérieur), techniques (rapports d'activités et financiers) et qualitatifs (perception de l'organisation au niveau local au cours des outils précédemment mis en oeuvre par AGORA). L'atelier de travail permet, en suivant un guide d'entretien élaboré par OXFAM, de mener une auto-évaluation des capacités techniques et organisationnelles.

Diagnostic des capacités des acteurs institutionnels

Ces entretiens semi-directifs, avec les acteurs institutionnels en place permettent de dresser un bilan de leurs missions, d'analyser leur niveau de compréhension de leurs rôles et responsabilités, d'évaluer leurs besoins de renforcement techniques et organisationnels au regard de leurs mandats.

Les acteurs institutionnels ciblés sont les personnes ressources au sein des services communaux et des services techniques déconcentrés de l'Etat.

ANALYSE

Analyse des données quantitatives

Les données quantitatives obtenues sur les différents services sont saisies *via* l'application KOBO sur les tablettes. Elles sont ensuite envoyées sur le serveur IMPACT afin d'être téléchargées, nettoyées et analysées.

Le nettoyage de données, conforme aux standards IMPACT, consiste principalement en :

- L'anonymisation des données ;
- La suppression des valeurs aberrantes pour les questions quantitatives ;
- La vérification de la pertinence des mentions "autre" ;
- La vérification de la cohérence des données (caractéristiques renseignées selon le type d'infrastructure).

L'analyse reprend les principales questions posées dans le questionnaire KOBO et détermine le niveau de fonctionnalité des infrastructures communautaires. Cette analyse quantitative est ensuite mise en perspective avec les données qualitatives collectées à l'aide des autres outils AGORA. Elle permet aussi de recueillir le point de vue des gestionnaires de service sur l'utilisation des infrastructures, et leurs besoins en renforcement de capacités pour la gestion de celles-ci.

Analyse des données qualitatives

Toutes les notes prises manuellement lors des entretiens semi-directifs et des groupes de discussion sont saisies sur ordinateur, dans une matrice élaborée pour chacune des villes. Cette matrice permet de présenter sur un même document toutes les informations collectées lors du diagnostic (à l'exception du questionnaire KOBO et *Taking the Lead*).

Des entretiens avec des experts techniques et institutionnels, permettent enfin d'enrichir les données collectées et l'analyse réalisée avec une perspective opérationnelle.

Le logiciel d'analyse qualitative Nvivo est utilisé pour permettre un traitement transversal de l'ensemble des données (qualitatives et quantitatives, primaires et secondaires).

DÉFIS ET LIMITES

Les analyses présentées dans ce document sont des conclusions basées sur des données collectées lors d'un intervalle de temps précis et limité. Les principaux défis rencontrés pour la conduite de la recherche ainsi que les moyens de mitigation mis en place sont listés à suivre :

- **La disponibilité des informateurs clés.** La prise de rendez-vous avec les personnes ressources, dès le premier jour de la collecte de données a été la solution adoptée ;
- **Les biais de perception de certains acteurs locaux.** Beaucoup d'informateurs clés possédaient en effet une "double casquette" au niveau local (à la fois membre de la municipalité et acteur économique ou président d'une association, etc.). La triangulation des informations, possible grâce au large panel d'acteurs rencontrés, permet de pallier les biais de perception des personnes interrogées ;
- **La sensibilité des thématiques abordées,** notamment sur les aspects de justice et cohésion sociale. Pour cela l'équipe AGORA a veillé à n'exclure aucune communauté lors des entretiens individuels ou de la mobilisation communautaire effectuée pour les groupes de discussion.